



Stage de Groupe 4 ème année

8 avril - 8 juillet 2016

Fiches diagnostic et plan stratégique d'une nouvelle intercommunalité



Tuteur en entreprise : MANSOUR CYRILLE
Tuteur académique : Madame GUITEL Sabine



Master 1^{ère} année Ingénierie Territoriale



Rapport de stage

Fiches diagnostic et plan stratégique
d'une nouvelle intercommunalité

18 avril - 8 juillet 2016



Tuteur en entreprise : Monsieur **MANSOUR CYRILLE**

Tuteur académique : Madame **GUITEL Sabine**

BENDIKHA Yasmina – GAYRAL Julia – HAURY Claire – SCHLATMANN Anna – SCHNOEBELEN Charlotte

Notre environnement de travail	6
1. Contexte historique, présentation de la structure et des démarches engagées	8
2. Un élargissement des périmètres intercommunaux: contexte politique et démarches engagées par la Communauté de communes de Quillebeuf sur Seine (CCQS)	10
3. Objectifs de notre mission	12
La méthodologie employée pour l'élaboration de notre travail.....	14
1. Les documents mis à disposition	14
2. Imbrication des deux projets de territoires pour aboutir vers un seul projet	15
3. Rétro planning pour mener à bien nos missions	17
4. La réalisation des fiches diagnostics	18
a. Des fiches à améliorer sans cesse	18
b. Forme et exemple de fiche « modèle »	20
5. La réalisation du plan stratégique.....	24
6. Les chartes dans le processus Agenda 21	26
a. Réaction de la population : semaine du développement durable	26
b. Mode d'emploi actuel	28
c. Présentation des chartes d'engagement lors d'un atelier	30
d. Compte rendu de l'atelier et regard critique sur le format des chartes	30
e. Propositions	31
Regard critique	31
Sur les missions attribuées	32
a. L'imbrication des documents et des démarches	32
b. Sur les supports produits:	32
c. Le déroulé de la SEDD	33
D. Les entretiens: de la recherche d'informations à la diplomatie	33
La prise en main de la commande	34
Bibliographie	35
Annexes	35

Remerciements

Nous tenons à remercier M. Bruno Questel de nous avoir accueillies en tant que stagiaires au sein du SYDAR, M. Cyrille Mansour pour le temps qu'il nous a consacré, ses conseils avisés et l'encadrement effectué tout au long de notre période de stage.

Nous remercions également l'ensemble de l'équipe du SYDAR pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre stage ainsi que leurs aides précieuses pour l'élaboration de notre travail.

Nous remercions également notre tutrice de stage, Mme Sabine Guitel pour sa bienveillance, sa disponibilité, son soutien, ses conseils ainsi que l'encadrement effectué durant cette même période.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin à l'élaboration de notre travail : les personnes que nous avons rencontrées lors d'entretiens à la fois physiques et téléphoniques et sans lesquelles notre travail n'aurait pu aboutir.

Table des abréviations

CC : Communauté de communes

CCAC : Communauté de communes d'Amfreville la Campagne

CCBI : Communauté de communes de Bourgtheroulde Infreville

CCQS : Communauté de communes de Quillebeuf sur Seine

CCRN : Communauté de communes du Roumois Nord

C3D : Conseil de développement durable.

DD : Développement durable

DGS : directeur général des services

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

GAL : Groupe d'action locale

LEADER : Liaison entre Actions de développement de l'économie rurale

PADD : Plan d'aménagement et de développement durable

PDU : Plan de déplacement urbain

PNR : Parc National Régional

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SYDAR : Syndicat d'aménagement du Roumois

Préambule

Etudiantes de l'école ingénieure Polytech'Tours mention "Génie de l'aménagement et de l'environnement", nous avons effectué ce stage dans le cadre d'un stage de groupe, exercé en fin de 4e année. Ce premier stage professionnalisant a pour objectif d'appliquer les notions acquises au cours de notre formation, ainsi que d'acquérir une première expérience dans le monde du travail.

Au sein du SYDAR (Syndicat mixte fermé d'aménagement du Roumois) ou encore Pays du Roumois, l'objet de notre stage s'est porté sur la prise en compte de la Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine (CCQS) dans le processus Agenda 21, démarche entreprise dès début 2014 par le Pays du Roumois. La fusion du Pays du Roumois (composé de 3 communautés de communes : la CC Bourgtheroulde-Infreville, la CC du Roumois Nord et la CC d'Amfreville la Campagne) et de la CCQS est prévue pour janvier 2017. Cette fusion fut décidée sous l'ordre d'un arrêté préfectoral datant de janvier 2015.

Le SYDAR ou Pays du Roumois est présidé par M. Bruno Questel (également maire de la commune de Bourghtheroulde) et dirigé par M. Cyrille Mansour, notre commanditaire.

Un pays est une notion introduite dès février 1995 suite à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT). Elle désigne des territoires qui ne sont ni des collectivités territoriales, ni des cantons, ni des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Un pays correspond aux périmètres de bassin de vie et d'emploi présentant un caractère de « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale », permettant ainsi l'étude et la réalisation de projets de développement. Il peut être représenté et géré sous différentes formes juridiques : syndicat mixte de pays (dans le cas du Roumois), association, groupement d'intérêt public...

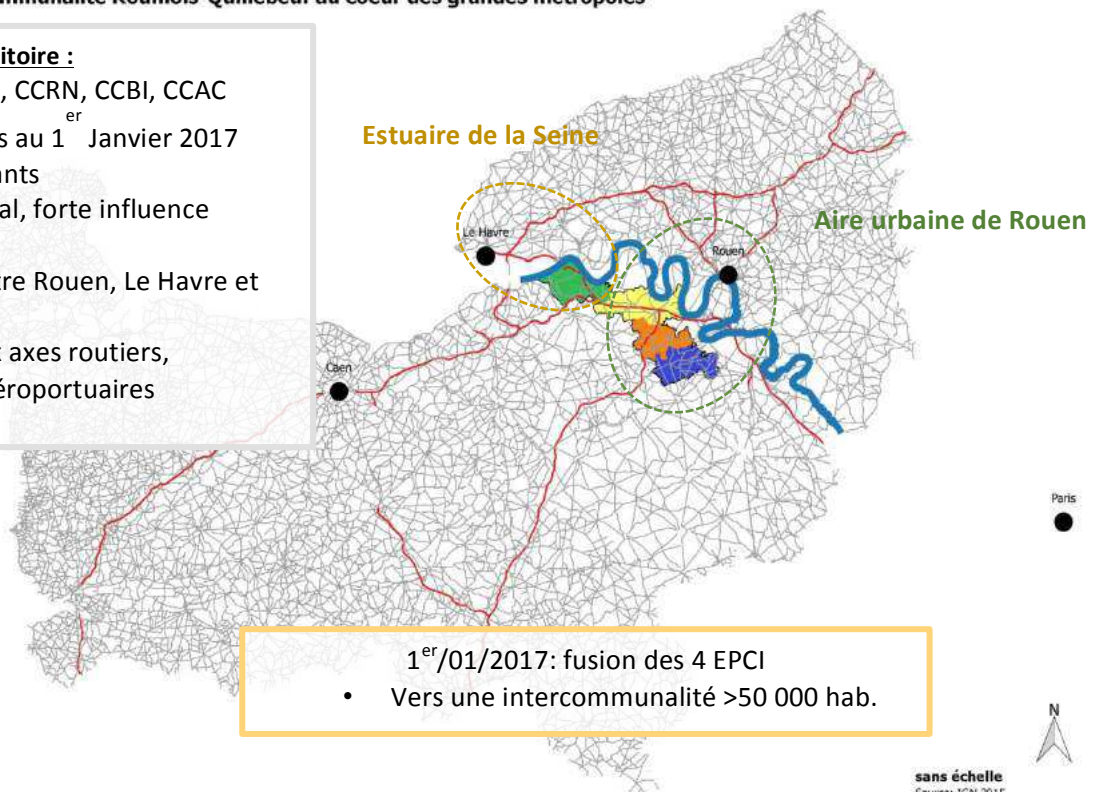
L'agenda 21 est le thème principal de notre stage. Il fixe un projet de territoire porté par une collectivité territoriale, qui prend la forme d'un programme d'actions pour le XXI^e siècle, portant l'ambition de développement durable, c'est-à-dire conjuguer les besoins présents et ceux des futures générations. Ainsi, le but est de concilier la protection de l'environnement, le développement économique ainsi que le progrès social.

Enrichies sur le plan personnel et professionnel car familiarisées avec les documents d'urbanisme et le contexte politique résultant de la réforme territoriale, nous allons dans un premier temps vous présenter la structure qui nous a accueillis, le contexte politique et les démarches engagées par les deux territoires. Puis, nous présenterons nos missions. En dernière partie se trouve un regard critique de notre travail effectué durant ces 3 mois, du 18 avril au 8 juillet 2016.

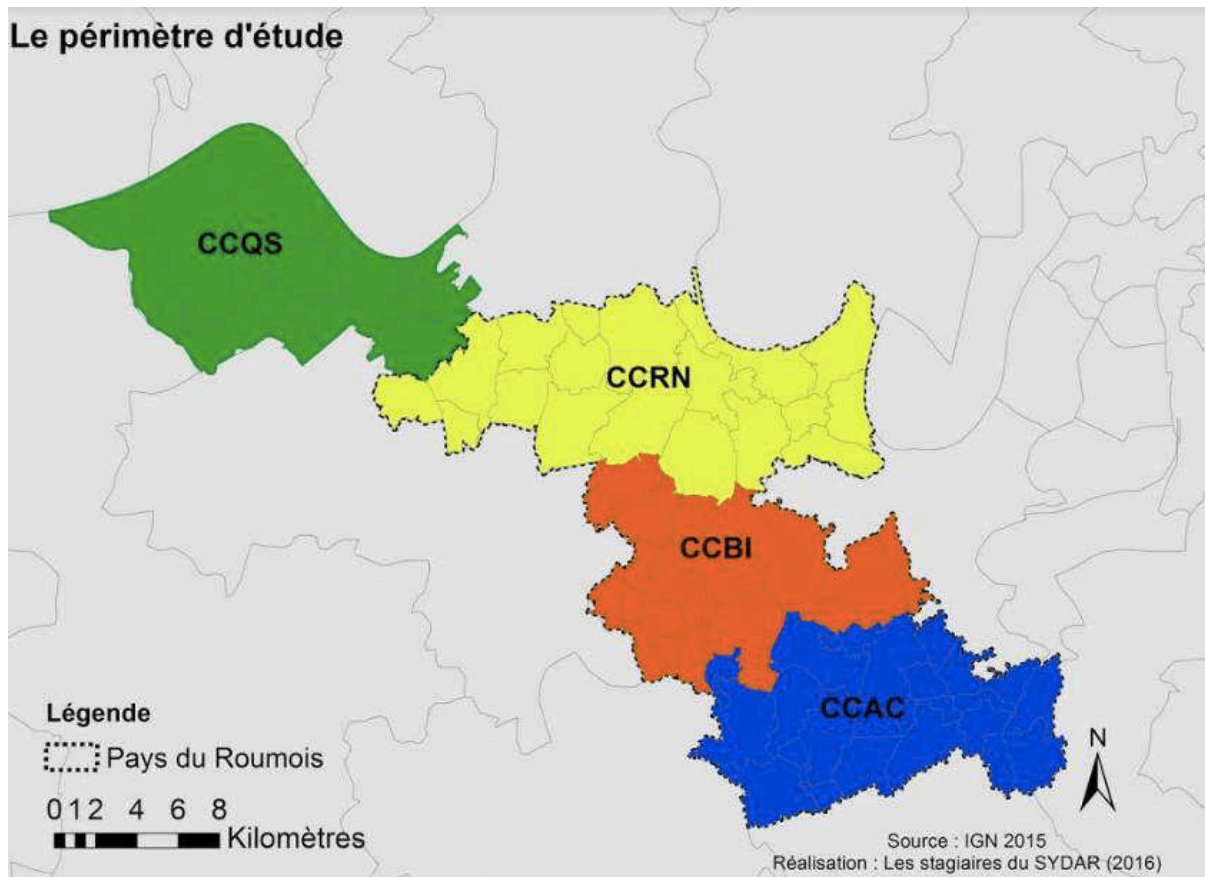
L'intercommunalité Roumois-Quillebeuf au coeur des grandes métropoles

Carte d'identité du territoire :

- 4 EPCI : CCQS, CCRN, CCBI, CCAC
- 66 communes au 1^{er} Janvier 2017
- 51 326 habitants
- Caractère rural, forte influence urbaine
- Carrefour entre Rouen, Le Havre et Caen
- Connecté aux axes routiers, portuaires, aéroportuaires



Le périmètre d'étude



Contexte du stage

1. Contexte historique, présentation de la structure et des démarches engagées

Situé au cœur de l'ex Haute Normandie et au nord du département de l'Eure, le Pays du Roumois ou SYDAR regroupe 53 communes et près de 45 000 habitants. Ce territoire rural, a d'ailleurs vu sa population doubler en l'espace de 48 ans (de 1968 à 2016). Créé à l'initiative de M. Gilbert Martin (président honoraire de la chambre d'agriculture et député de l'Eure de 1956 à 1958), la vocation première du SYDAR était de préserver le caractère rural du territoire. Aujourd'hui, il vise à assurer la planification du développement du territoire, notamment à travers son schéma de cohérence territoriale (SCoT), approuvé en mars 2014.

Organigramme de la structure :

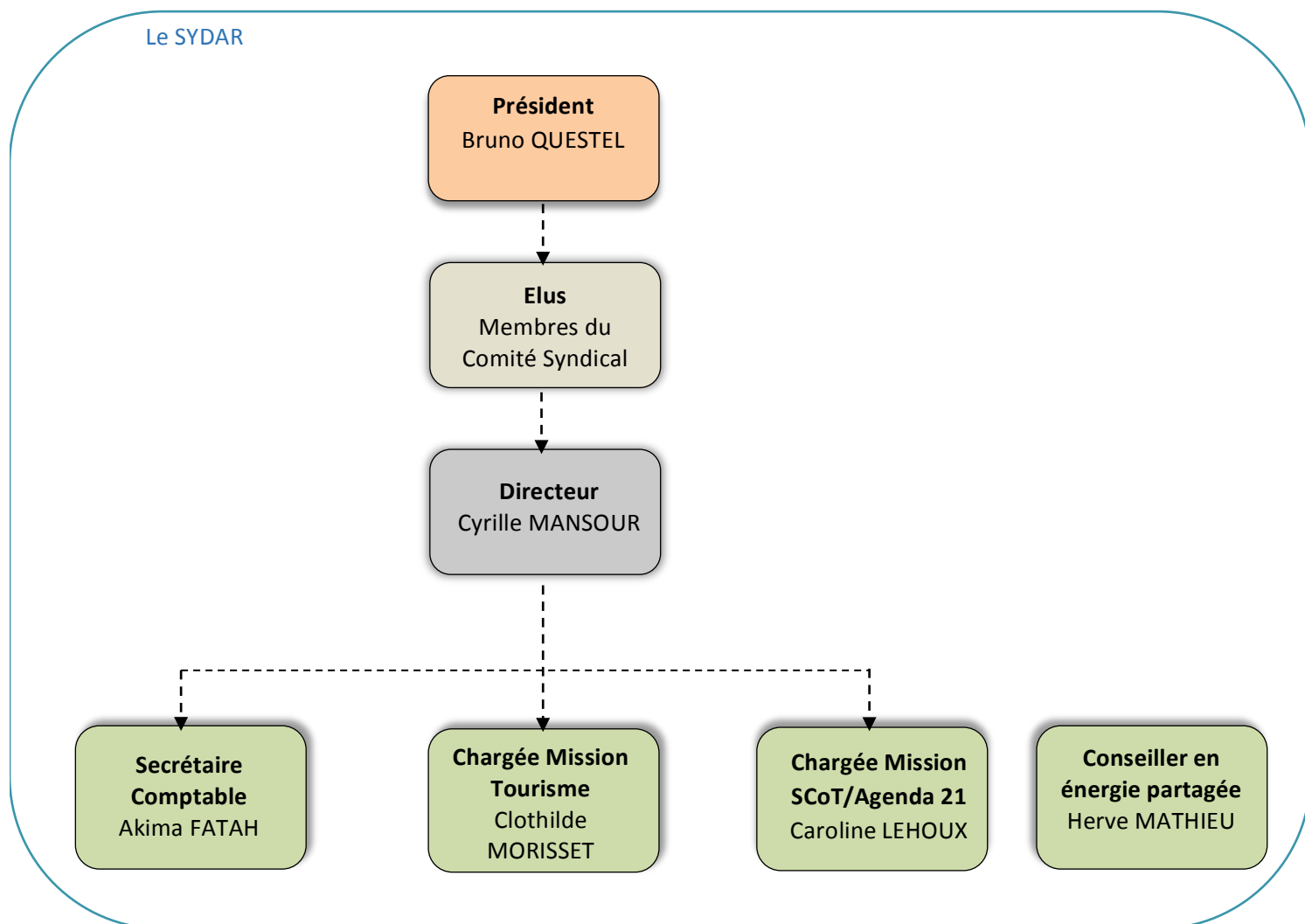


Figure 1 : Organigramme du SYDAR



Souhaitant faire vivre et animer son territoire, le SYDAR a pour but de fédérer autour d'un même projet territorial. Il coordonne et anime les actions à l'échelle de 3 CC (Bourgtheroulde Infreville, Amfreville la Campagne et Roumois Nord). Les domaines dans lesquels cette structure opère sont : la planification et l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, l'environnement, les équipements publics, le développement local, l'économie et l'insertion ainsi que la promotion touristique. L'émergence de projets dans ces domaines est donc favorisée.

Des actions sont également mises en œuvre en fonction de 4 missions :

- L'élaboration et l'animation du projet de territoire ;
- Le pilotage de politiques publiques et de projets ;
- Le conseil et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage ;
- La promotion du territoire, la représentation et le dialogue avec les institutions.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), approuvé en mars 2014 est le socle du projet de territoire. Pour rappel, le SCoT est un document règlementaire qui fixe les orientations stratégiques d'aménagement et de développement du territoire à horizon 20 ans et se limite aux champs de l'urbanisme et de l'aménagement. Les thématiques telles que les déchets, l'énergie ou encore l'action sociale ne sont pas profondément traitées. En parallèle, une démarche ambitieuse et participative que constitue l'agenda 21 est lancée en 2014 (la finalisation est prévue fin 2016). Il vient alors compléter ce socle stratégique pour doter le territoire d'un solide document de référence, accessible à tous, partagé avec les acteurs du territoire et intégrateur de thématiques nouvelles en matière de développement durable, couvrant des champs tels que la culture, le social, l'économie, l'environnement ou encore l'éco-responsabilité. Les premières actions (du projet Agenda 21) ont été inscrites dans le Contrat de Pays (2014-2020) signé avec la Région et le Département, le 20 février 2015. Un contrat de Pays est un outil de mise en œuvre du développement du territoire à travers la validation d'actions et de projets sur une période donnée. Ces actions et projets sont considérés comme stratégiques et leur validation permet de considérer leurs financements comme prioritaires.

Un autre programme vient consolider l'agenda 21 : le programme LEADER, Liaison entre Actions de développement de l'économie rurale. Avec le PnrBSN (Parc Naturel Régional Boucle Seine Normande) et le Pays Risle Estuaire, organisations limitrophes au Pays, une candidature LEADER a été portée s'orientant vers « l'économie de proximité et les services au prisme de l'innovation et du développement durable » - axée sur l'économie, les circuits-courts... Les membres porteurs de cette candidature porteront un GAL (Groupe d'Action Local) constitué d'acteurs privés et publics chargés de la mise en place de projets sur le développement rural et bénéficieront des financements européens de 2016 à 2020, à hauteur de 3 150 000€.

Ainsi la coordination de ces différents projets est essentielle pour le bon fonctionnement de cette planification territoriale qui a pour but de fédérer plus largement les actions et politiques publiques des communes et communautés de communes, les initiatives entrepreneuriales, associatives et citoyennes.



2. Un élargissement des périmètres intercommunaux: contexte politique et démarches engagées par la Communauté de communes de Quillebeuf sur Seine (CCQS)

Les futurs candidats à la présidence du territoire Roumois Quillebeuf n'étant pas encore connus, les différentes actions et volontés des acteurs tels que, les DGS (directeurs de service généraux), secrétaires et autres agents intercommunaux restent en léthargie. La précarité de certains postes se fait également ressentir, des agents intercommunaux se questionnent quant à leur avenir. La CCQS actuelle est depuis de nombreuses années partenaire du Pays Risle Estuaire et du PnrBSN (également partenaire du Pays du Roumois), et constitue un pan de ce territoire tourné vers la Seine. Ainsi, elle se trouve arrachée à un Pays et un bassin d'emploi, de vie, le bassin de Pont-Audemer, partie importante et intégrante du Pays Risle Estuaire, avec lesquels elles entretiennent de fortes relations. Tandis que le Pays du Roumois se tourne vers le bassin de vie, d'emploi de Rouen, avec cette fusion, il doit dorénavant se tourner vers la Seine Normande, au plus proche du port du Havre. Une partie étrangère, tout en longueur, en bord de Seine s'intègre à ce territoire qui éprouve déjà quelques difficultés à faire régner l'harmonie au sein même de ses 3 CC. En effet, il existe des tensions et des divergences au Pays du Roumois, certaines intercommunalités étant plus avancées que d'autres dans l'assimilation de la fusion et leur implication dans la mise en place de celle-ci.

Le territoire de la future intercommunalité est inclus dans une démarche LEADER. Celle-ci permet de défendre des intérêts communs et de soutenir les projets qui s'inscrivent dans la dynamique du programme de l'agenda 21.



Figure 2 : Le Pays du Roumois et ses voisins

Sur le schéma suivant (figure 3), nous pouvons voir que les démarches engagées par la CCQS se sont déroulées en même temps que celles du SYDAR (énoncées en première partie) :

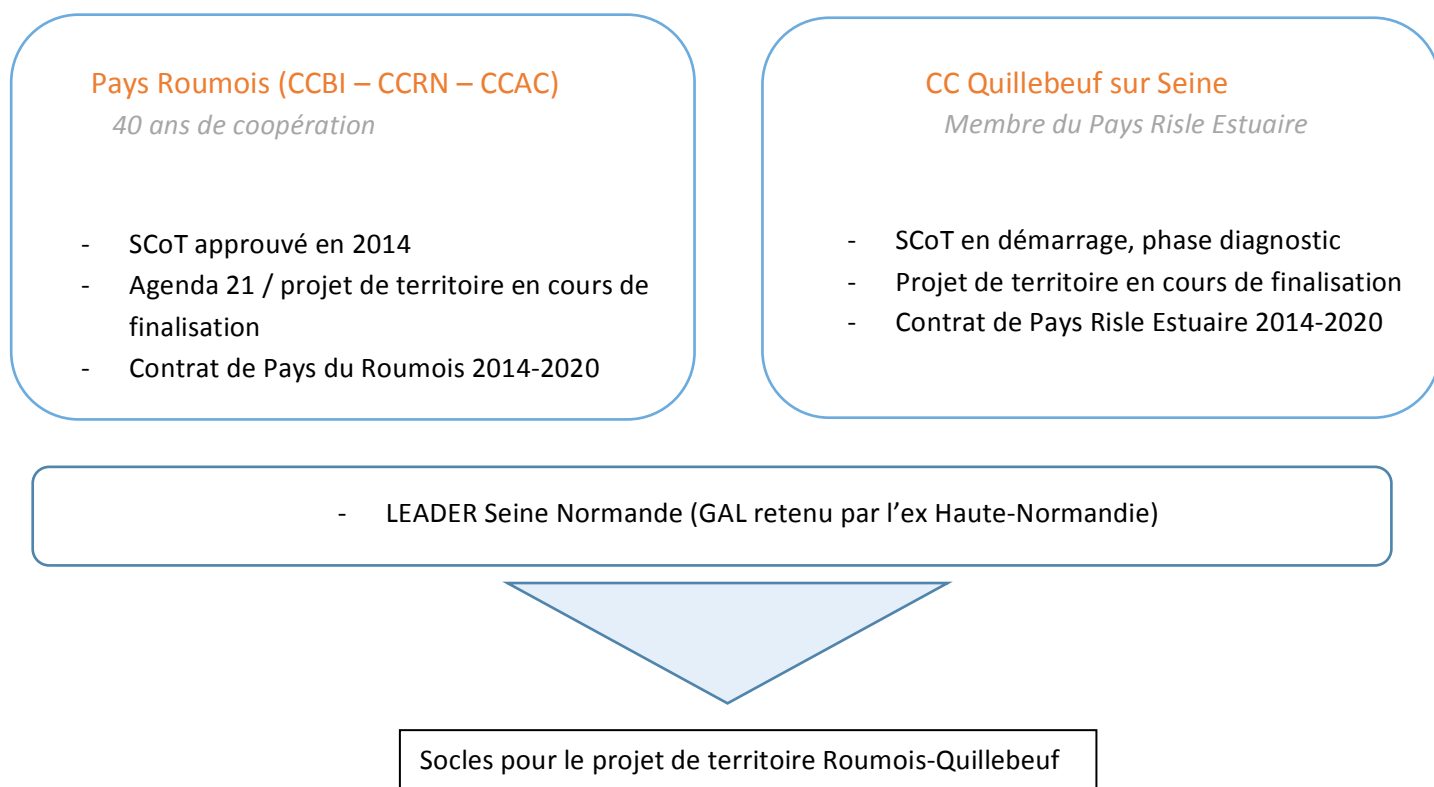


Figure 3 : Cohérence des démarches

Le SCoT de la CCQS est en cours, élaboré en partenariat avec le Pays Risle Estuaire bien que la fusion avec le pays du Roumois soit prévue pour 2017. Dans un premier temps nous n'avons pu prendre connaissance de ce document, lors d'une demande à notre initiative, cela nous laissant apparaître un climat de méfiance avec lequel il nous faudrait composer dans un territoire qui nous était encore inconnu.

M. Cyrille Mansour, nous a permis d'obtenir le diagnostic du projet en intervenant auprès de Mme Marion Guenette ex-chargée de mission à la CCQS. L'extraction des données utiles à notre travail c'est avérée fastidieuse de par la quantité d'informations qui étaient à notre disposition mais qu'il a fallu sélectionner et réactualiser, afin de pouvoir les exploiter.

3. Objectifs de la mission

Dès lors, l'objectif est d'unifier les deux projets de territoire, d'établir une stratégie globale, en harmonisant les actions des politiques publiques ainsi qu'en coordonnant les acteurs du territoire. C'est pourquoi l'élaboration des fiches diagnostics dynamiques, synthétiques et accessibles a été nécessaire pour permettre une compréhension du territoire à portée de tous. Notre commande initiale visait à finaliser la démarche agenda 21, s'illustrant au travers d'une boîte à outil :

LA BOÎTE À OUTILS DE L'AGENDA 21 DU ROUMOIS



Les missions consistaient à réaliser un diagnostic synthétique englobant l'intégralité du futur territoire, des feuilles de route intercommunale, des chartes d'engagement, des fiches ressources, ainsi que l'aide à l'organisation d'un événement : la semaine européenne du développement durable (SEDD, se déroulant du 30 mai au 5 juin).

La commande en constante évolution, et dont certaines missions furent chronophages (élaboration des 31 fiches diagnostics) avec en parallèle l'organisation de la SEDD a été révisée : la feuille de route intercommunale a été élaborée par le bureau d'études « Auxilia » ainsi que les fiches ressources. La commande finale se compose de la réalisation de fiches diagnostics à l'échelle de la future intercommunalité, d'une étude comparative des plans d'action et des stratégies de la CCQS et du Pays du Roumois ainsi qu'une formalisation des chartes d'engagement.

Notre commande s'est donc constituée de 3 grandes phases :

- Réaliser un diagnostic synthétique et transversal portant sur les 4 communautés de communes concernées par la fusion de 2017 :
 - Compilation, appropriation et étalement des données existantes incluant une étape de mise à jour et de recherche de données manquantes ;
 - Réalisation de cartes accompagnant les fiches diagnostics ;
 - Rencontres avec les acteurs du territoire (syndicat des déchets, syndicat d'eau, etc.) afin de s'assurer de la bonne articulation des initiatives portées par ces acteurs.
- Comparer les actions établies entre la communauté de communes de Quillebeuf sur Seine et celles du Pays du Roumois en élaborant un tableau comparatif des stratégies envisagées :
 - Les documents concernés : les actions figurant dans les feuilles de route réalisées par Auxilia pour le Pays du Roumois (documents disponibles seulement en fin de stage), les actions portées par les différents contrats de pays.
- Opérationnaliser et rendre visible la démarche Agenda 21 :
 - Formalisation de l'outil existant que sont les chartes d'engagement pensées et réalisées par le bureau d'étude Auxilia. Test de l'outil sur les acteurs concernés.
 - Appuyer l'équipe dans l'organisation et l'animation de la semaine du développement durable (du 30 mai au 5 juin 2016). Celle-ci vise à la fois à rappeler les bonnes pratiques, à découvrir de nouvelles initiatives en faveur du développement durable et tester la charte d'engagement citoyenne auprès du public grâce à l'élaboration d'un quizz .

La méthodologie employée pour l'élaboration de notre travail

1. Les documents mis à disposition

Les documents consultés pour la réalisation des fiches diagnostic sont : le SCoT du Pays du Roumois, les deux Contrats de Pays, le projet de territoire de la CCQS (diagnostic et 8 fiches actions), le diagnostic de la candidature LEADER, s'étendant sur le territoire Seine Normande (PnrBSN, Pays Risle Estuaire et SYDAR) ainsi que les documents produits par Auxilia. Les recherches internet et entretiens avec les professionnels ont permis de combler les informations manquantes ou encore de conforter et d'étayer les informations recueillies au SYDAR.

Des documents spécifiques à certaines thématiques du diagnostic ont également été utilisés :

- Le document marché guichet unique, rapport et enquêtes effectuées sur le BAC (Bassin d'Alimentation de Captage), les besoins des entreprises, etc.

La démarche agenda 21 menée par Auxilia, que nous avons reprise juste avant son terme, se décompose en plusieurs phases :

- *La première* de janvier à septembre 2014, a consisté à établir un bilan des pratiques et politiques territoriales. Ceci s'est effectué par le biais d'enquêtes réalisées auprès des habitants et des élus pour les mettre au cœur de la démarche.

- *La deuxième*, d'octobre 2014 à septembre 2015, a consisté à hiérarchiser des enjeux et les premiers éléments de stratégie.

- *La troisième*, débutée octobre 2015 vise à la finalisation de l'agenda 21. Notre intervention s'effectue au milieu de cette phase. Deux séries d'ateliers permettent la concertation finale des acteurs du territoire pour aboutir aux chartes d'engagement mais également à la feuille de route intercommunale. La première série d'ateliers s'est déroulée en novembre 2015. Répartie en 3 thèmes (environnement, économie et service à la population), elle réunissait élus et membres du C3D pour la co-construction des chartes et la proposition d'actions relatives à chaque catégorie d'acteurs. La deuxième série d'ateliers (auxquels nous avons pu prendre part en avril), a permis l'élaboration de la feuille de route intercommunale, appelées également fiches actions. Celles-ci exposent les actions à prioriser à l'échelle de l'intercommunalité dans la gestion de ses compétences de façon durable.

Le C3D (Conseil en développement durable) est un conseil réunissant acteurs privés et publics pour l'élaboration d'une démarche consultative auprès des communes dans la réalisation de la démarche agenda 21. Il a également été présent lors d'un dernier atelier (le 29 juin) au cours duquel les chartes d'engagement ont pu être testées.

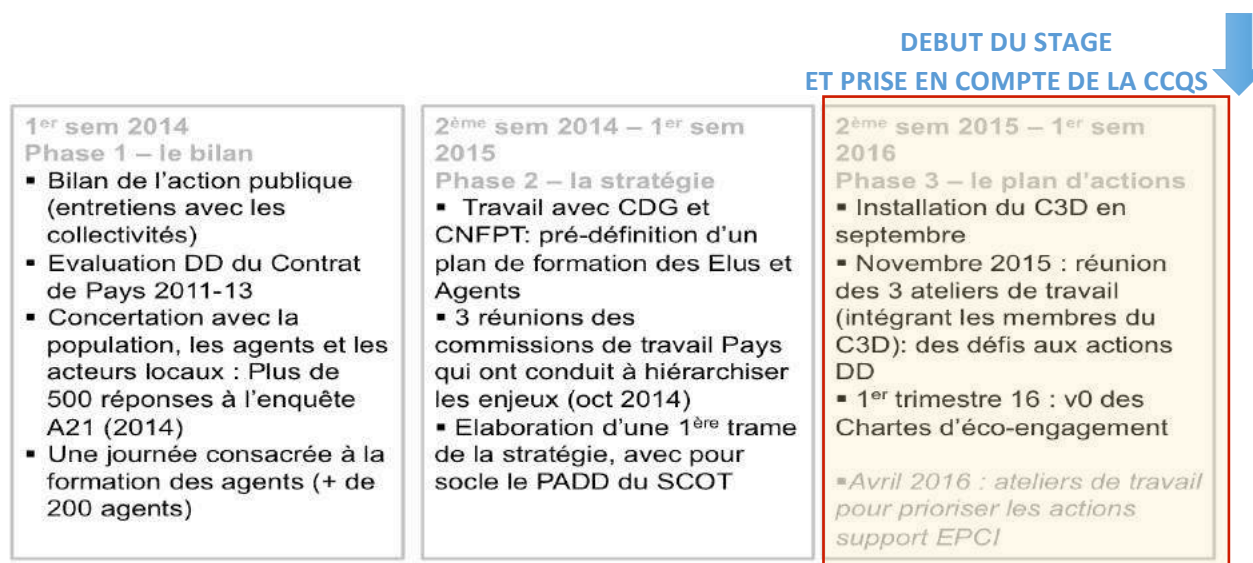


Figure 4 : Notre intervention dans le processus agenda 21

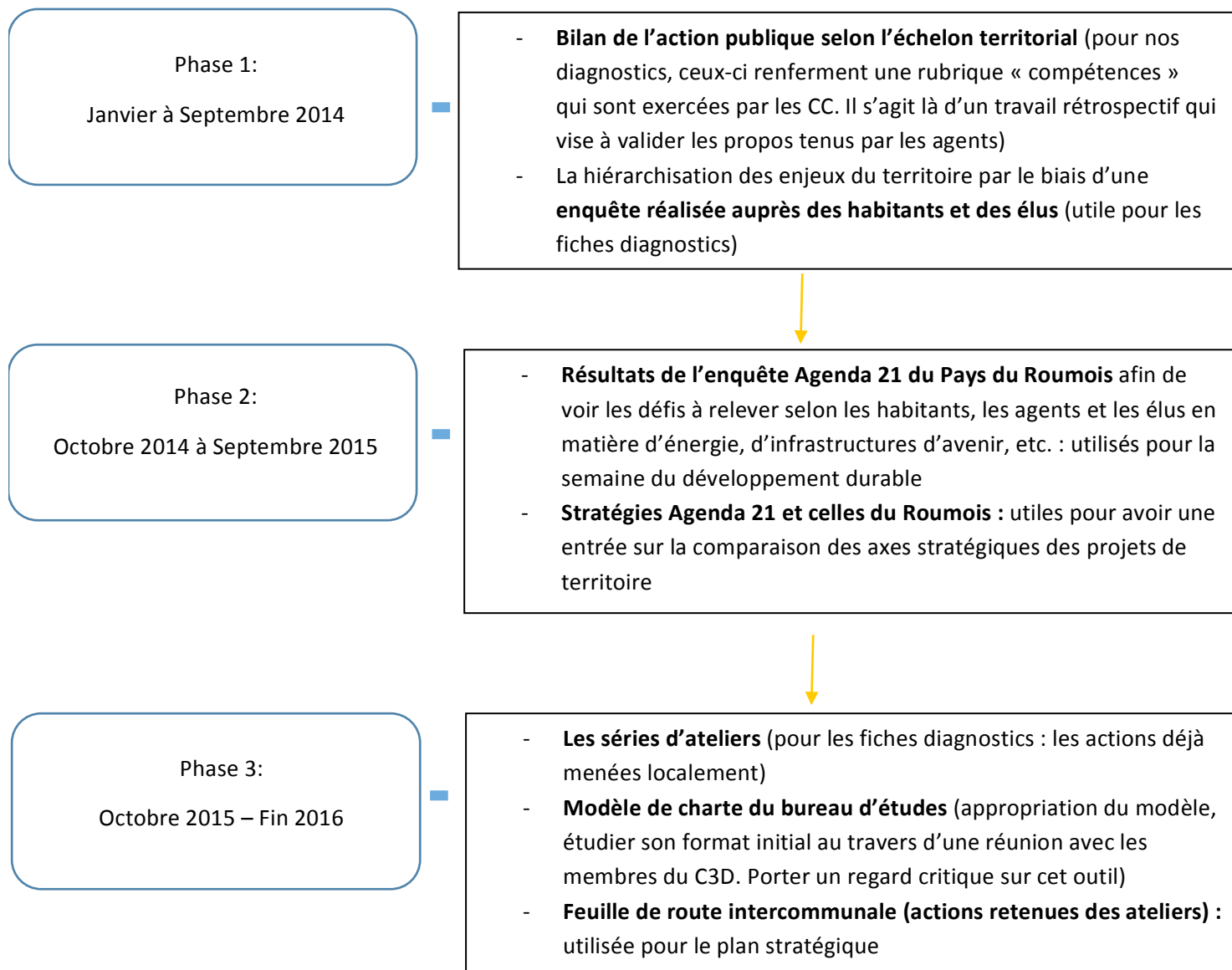


Figure 5 : Documents produits par le bureau d'études que nous avons utilisés

2. Imbrication des deux projets de territoires aboutissant vers un seul projet

Les documents produits dès le début de la démarche agenda 21 concernaient seulement les 3 CC composant le SYDAR. Notre intervention a permis de lancer l'intégration de la communauté de communes de Quillebeuf sur Seine au sein de ce long processus qu'est l'agenda 21. La schématisation ci-dessous résume la relation entre la démarche entamée bien avant notre arrivée et l'intégration réfléchie de la CCQS pour la finalisation du processus Agenda 21 :

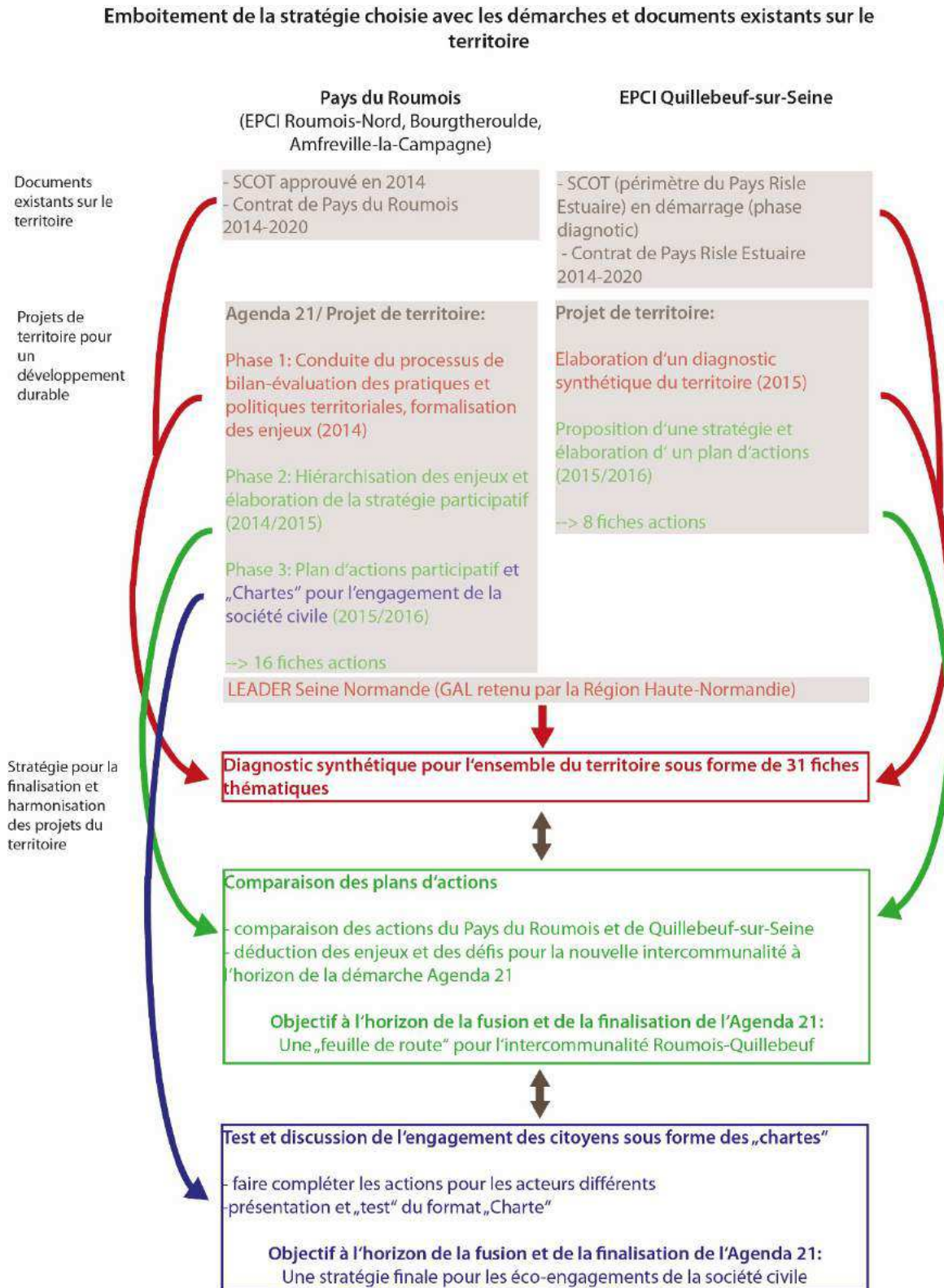
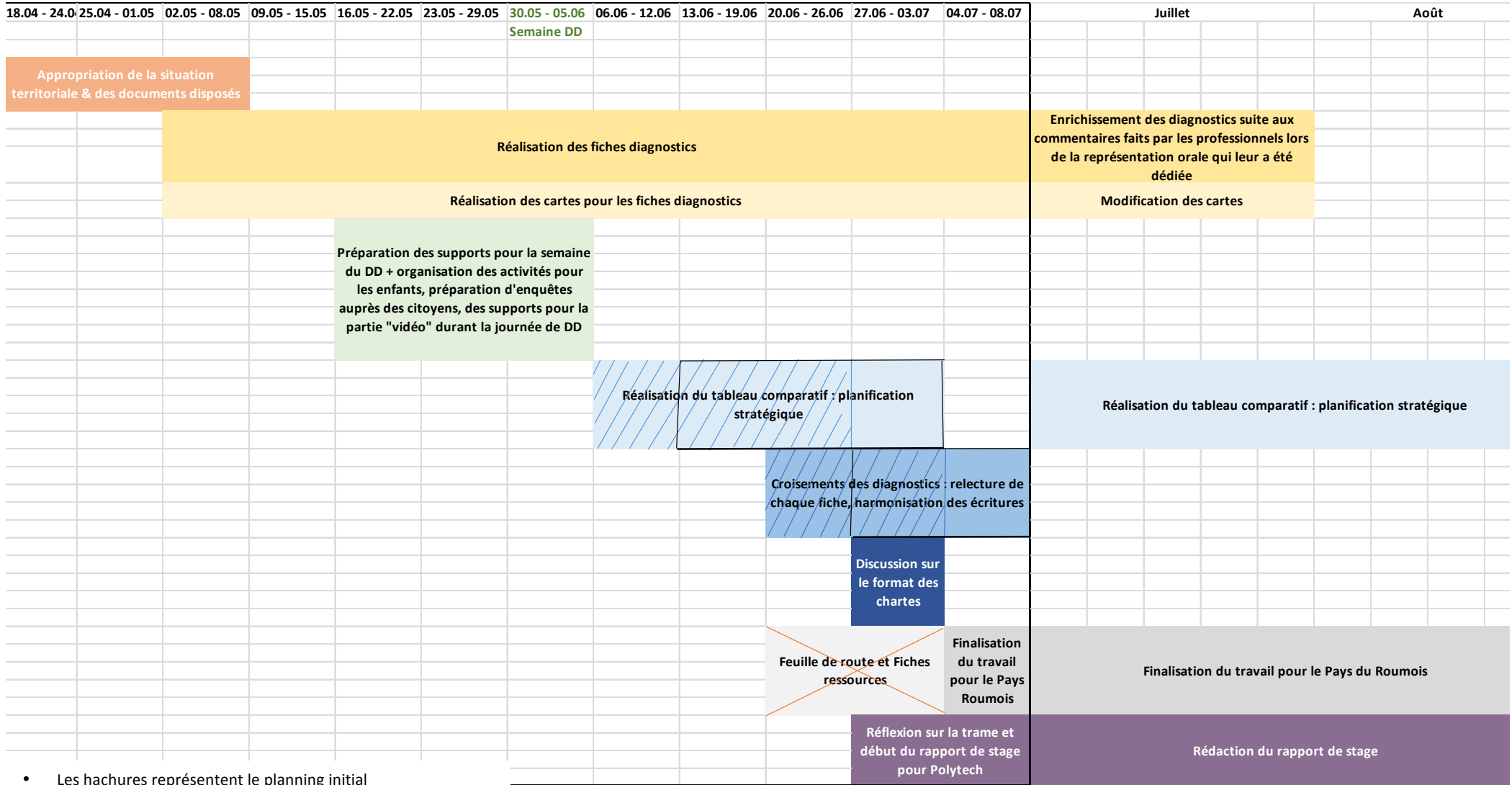


Figure 6 : Intégration de la CCQS dans les démarches engagées du SYDAR

3. Rétro planning pour mener à bien les missions



- Les hachures représentent le planning initial

4. La réalisation des fiches diagnostics

a. Des fiches à améliorer constamment

Nous avons initialement proposé 18 fiches diagnostics. Les thèmes des fiches ont été choisis au cours de notre lecture du SCoT et autres documents permettant d'avoir une première représentation du territoire (1ère phase de notre rétro planning). Ils sont également inspirés des thèmes que nous avons pu aborder lors des ateliers. Le format synthétique des fiches (3 pages par thème) nous a amené à décomposer les grands domaines tels que, l'environnement, l'économie et les services à la population en plusieurs volets, multipliant le nombre de fiches qui se déclinent ainsi :

- Thème « environnement » : Assainissement-Eau, Biodiversité/Paysage et Energie
- Thème « économie » : Economie générale, Agriculture, Circuits courts/alimentation, Zones d'activités, Commerce de proximité
- Thème « service à la population » qui se décompose par les fiches : Enfance-Jeunesse, Senior/Santé/Handicap, Transports-Mobilités Durables et Hauts débits-services, Action sociale (ESS, aides...) et Emplois-Insertion-Formation
- Des fiches entrant dans la catégorie « Général » : Localisation du territoire, Evolution de la Population, Urbanisme-Habitat ainsi que Tourisme/Associations.

Le nombre de fiches a presque doublé suite à la demande de notre commanditaire. Effectivement, dans le cadre de l'agenda 21, voulant couvrir tous les champs possibles pour observer le niveau d'engagement auquel les acteurs du territoire se situent face au développement durable, des fiches supplémentaires ont été agrémentées à notre première liste. Ainsi, des fiches ciblées vers les actions et acteurs du territoire pouvant contribuer au développement durable ont été réalisées, telles que « l'éco-responsabilité et bonnes pratiques durable des communes et EPCI » ou encore « Education et formation, Education à l'environnement et à la citoyenneté ». Tous les champs ont été couverts et réalisés, soit au total 31 fiches (cf. document annexé : figure 12).

Pour chacune d'entre elles, l'acquisition des données s'est faite en plusieurs étapes : les premières informations sont obtenues à partir des documents d'urbanisme (surtout le SCOT et PADD du Pays du Roumois), du diagnostic de la candidature LEADER « Seine-Normande », ainsi que du diagnostic du projet de territoire de Quillebeuf sur Seine. Nous avons ainsi pu élaborer la **version initiale** de nos fiches diagnostics.

Par la suite nous avons réactualisées nos données par des recherches (internet) et des rencontres avec des acteurs, des professionnels du territoire (en raison de données chiffrées trop anciennes pour certains documents et/ou d'un manque d'informations). Pour chaque entretien¹, un support a préalablement été préparé, les questions étant adaptées à l'interlocuteur en fonction du champ de compétences de ce dernier et de sa vision sur l'évolution future du territoire. Les informations fournies lors de ces entretiens mais également les remarques de notre commanditaire sont venues enrichir chacune de nos fiches diagnostics.

Finalement, l'étude des documents, les recherches internet et les rencontres d'acteurs nous ont permis d'aboutir à une **version provisoire** de ce travail. Cette version nous a servi de support lors d'une présentation orale, (le 8 juillet, lors de notre dernier jour de stage) devant les

¹ Une liste d'acteurs a été réalisée (cf. document annexe, deuxième partie) en fonction des thématiques des fiches diagnostics

professionnels du territoire que nous avons pour la plupart, contactés ou même rencontrés auparavant. Lors de cette présentation², nous avons retranscrit le fruit de notre travail concernant les fiches diagnostic : ce qui a contribué à leur finalisation au travers des échanges et commentaires qu'ils nous ont apportés. Finalement, cette présentation marque une étape très importante de notre travail dans la mesure où pendant leurs échanges, les professionnels nous ont offert une vision du territoire et des fiches, différente de la nôtre. L'attention apportée à notre travail a permis son enrichissement et son aboutissement : la **version finale**.

L'ensemble de ces étapes sont illustrées sur la figure 7 (ci-dessous).

Méthodologie des fiches diagnostics

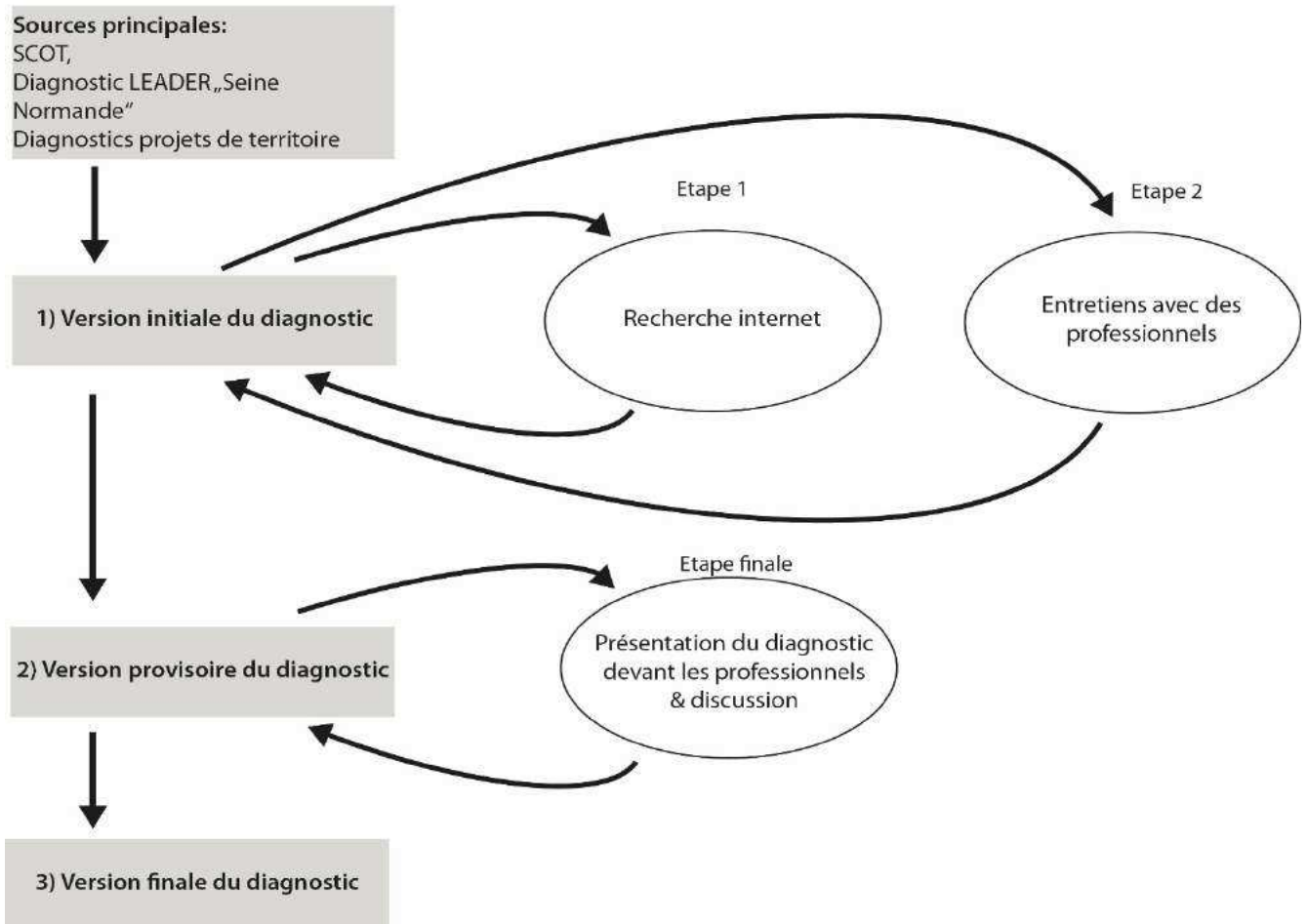


Figure 7 : Elaboration itérative des fiches diagnostics

² Un extrait de cette présentation orale devant les professionnels que nous avons rencontrés est joint en annexe. Cf. figures 13 à 15.

b. Forme et modèle de fiche

Une forme précise des fiches³ a été demandée par notre commanditaire comme suit :

Une fiche doit comporter :

- **Un titre accrocheur**, annonçant et dirigeant la fiche vers un sujet précis relié à une des grandes thématiques (général, environnement, services à la population, démarches politiques et économie).
- Une rubrique « **constat** », reprenant les éléments essentiels qui caractérisent le territoire.
- « **Des données et chiffres clés** » qui donnent une idée de la quantification des données clés du territoire.
- **Une carte** illustrant les informations recueillies
- Des **politiques publiques et actions portées localement** qui permettent de voir le jeu des acteurs et les partenaires essentiels pour la mise en place d'actions et l'élaboration d'un projet de territoire : « les acteurs clés » (liste non exhaustive).
- **Un tableau AFOM** (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces) reprend les éléments importants de la fiche et mène vers des objectifs et enjeux globaux pour le futur territoire Roumois-Quillebeuf.
- la notion **d'acteurs clés** permet de distinguer les acteurs majeurs pour chaque thématique.

Voici, la fiche « modèle » choisie, permettant de visualiser la description : figure 8.

Grille type pour les fiches diagnostics

Titre	
Constats du territoire	
Données clés	Chiffres clés
Cartographie analytique	
Politiques publiques	Acteurs clés
Actions portées localement	
Tableau synthétique d'une analyse atouts - faiblesses	
Objectifs et enjeux du territoire	
Annexe	

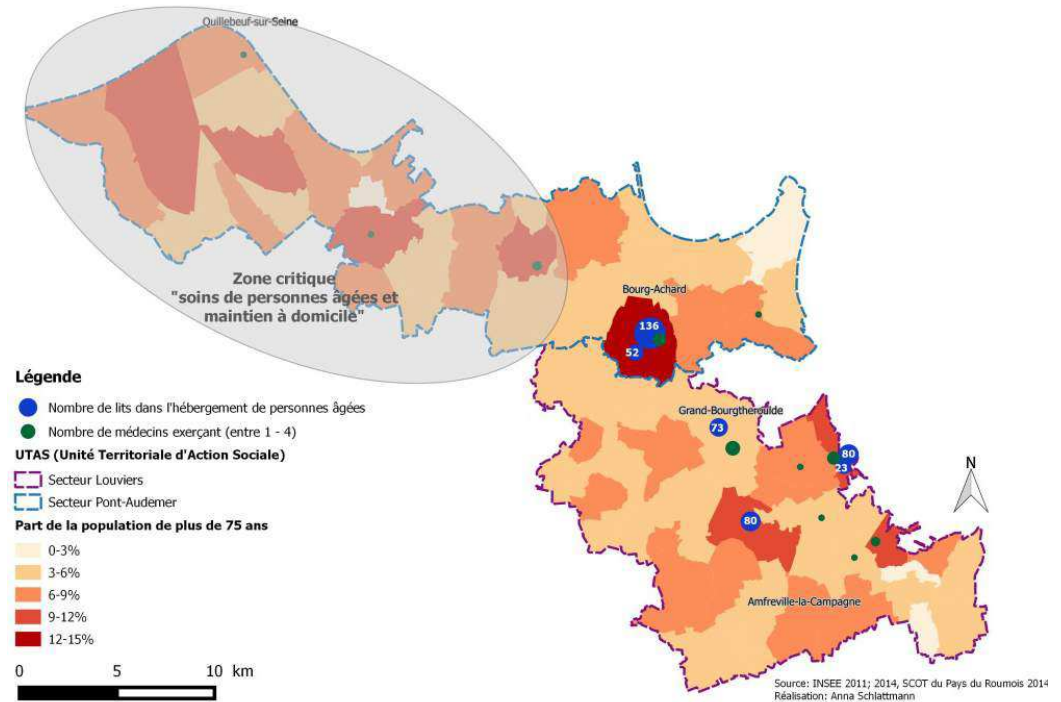
Figure 8: fiche diagnostic type

³ L'ensemble des fiches « diagnostics » sont disponibles dans le 2nd document joint à ce rapport intitulé : « commande du Roumois ».

Fiche 20 : Un territoire à adapter au regard d'une population vieillissante

Alors que la part des 30-59 ans est majoritaire sur le territoire Roumois-Quillebeuf, celle des 60-74 ans est en hausse. Actuellement, les personnes âgées sont relativement bien représentées sur l'ensemble du territoire. Toutefois, en comparaison avec le département, le territoire Roumois-Quillebeuf dispose d'un nombre de personnes âgées de plus de 80 ans (6.95%) légèrement inférieur à celui du département (8%)⁴. La communauté de communes d'Amfreville la Campagne en comptabilise le moins. Or, même si la proportion des personnes âgées est inférieure à celle du département, il ne faut pas négliger les besoins générés par cette population. En effet, le vieillissement de la population engendre de nouvelles attentes : les personnes âgées, tout comme les personnes handicapées souhaitent le maintien à leur domicile le plus longtemps possible.

Des territoires déficitaires en termes d'équipements et de services pour les seniors



D'ores et déjà, une offre d'accueil et de services pour personnes âgées est présente sur le territoire (EHPAD, maisons de retraite, ou encore le maintien à domicile : cf. annexe) mais celle-ci reste insuffisante. De plus, des déficits en termes de santé sont observés et davantage accentués dans les Communautés de Communes de Quillebeuf sur Seine et d'Amfreville la Campagne (cf. carte page suivante). En effet, des médecins généralistes sont à la veille de la retraite et la relève n'est pas assurée.

Toutefois, d'autres praticiens du corps médical s'installent progressivement (notamment des dentistes, kinés ou encore infirmiers libéraux). Les services de soins infirmiers à domicile sont très sollicités mais ne sont pas extensibles. D'autre part, les seniors éprouvent des difficultés à accéder aux services de soins. En conséquence les habitants doivent se déplacer vers Rouen, Lisieux, Pont-Audemer ou encore Le Havre pour des actes supérieurs. Les lieux d'accueil des personnes âgées dépendantes sont déficitaires (cf. zone critique de la carte ci-dessus) et des problèmes de suivi et de dépistages des personnes en difficulté sont

Chiffres clés :

Eure :

- 717 personnes âgées bénéficient de l'aide sociale départementale (2011), soit 6 pers./1000 parmi la population âgée de plus de 60 ans
- 6.9 médecins pour 10 000 habitants

Roumois-Quillebeuf :

- 16% de plus de 65 ans et 6.95% de plus de 75 ans
- 5.5 médecins pour 10 000 habitants

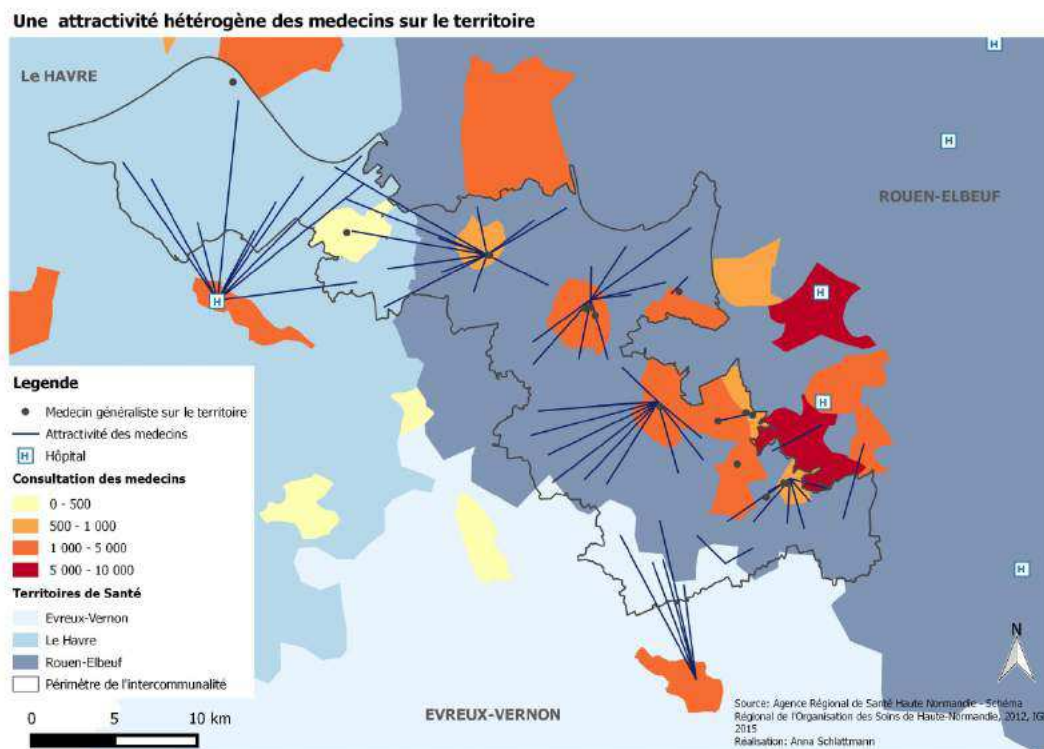
Données clés :

- 6 établissements d'accueil (442 places)
- 720 bénéficiaires/an des aides à domicile
- 158 aides à domicile (cf. annexe)
- Désertification des médecins généralistes (cf. annexe)

⁴ Données de l'Insee (2013)

observés. Des spécialisations des bâtiments sont nécessaires (pour la maladie d'Alzheimer, plus ou moins médicalisés).

Les habitants de l'Eure font appel principalement aux CCAS⁵ et aux médecins traitants afin de se renseigner sur les aides apportées aux personnes âgées.



Globalement, les besoins d'aide à domicile sont importants et vont croître de manière exponentielle d'ici les prochaines années. Par conséquent, il est indispensable d'anticiper, de réagir face à ce besoin croissant. Des sensibilisations auprès de la population permettraient d'inciter les 50-60 ans à penser à leur vieillissement. Les propositions actuelles ne sont peut-être pas efficaces et réellement adaptées aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Comme les personnes concernées souhaitent vieillir chez elles, quelque soient leur degré de dépendance, il conviendrait déjà d'accompagner les personnes dans leur démarche de remise aux normes de leur domicile notamment.

Compétences : les cases colorées indiquent que la compétence est détenue	Com.	CCQS	CCR N	CCBI	CCAC	Dépt .	Etat
Politique en faveur des personnes âgées + maintien à domicile							
Sécurité sociale, CPAM							
Aide au handicap, allocation aux adultes handicapés/ PCH							
CCAS							
MDPH/EHPAD							
Politiques en faveur des personnes âgées et handicapées : aide à domicile/services de proximité							
Mini vieillesse (caisses de retraite), contrôle soins hospitaliers							
Gestion de résidence personnes âgées							
Prise en charge de l'ensemble des prestations d'aide sociale à destination des personnes âgées et des adultes en situation de handicap.							

⁵ Centres Communaux d'Action Sociale

Politiques publiques :

Création de services et d'activités porteuses d'innovation sociale, de services de base dans les zones déficitaires (accueil, santé, mobilité, etc.) par le SYDAR.

Contribution financière à la construction de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Acteurs clés :

- La CLIC
- La MSA
- CAF
- Région,
- Département, EPCI et communes

Actions portées localement :

- Des ateliers mémoire ont été menés au Pôle Animation Famille par la Mutuelle Sociale Agricole sur le territoire de Quillebeuf sur Seine, des ateliers « Bien vieillir » ont été organisés courant 2014.
- Investissement des associations auprès des seniors (cours internet, cours anglais...)
- Accès aux soins en zone rurale
- Plusieurs communes ont vu construire des maisons individuelles en bandes adaptées aux besoins des personnes âgées et personnes à mobilité réduite (centaine de maisons de ville à Bourgheroulde)
- Un projet privé de cabinet médical est actuellement envisagé sur la commune de Bourneville.
- Le CLIC⁶ propose des services à destination des seniors (orienté, conseille, facilite les démarches des seniors).

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>	<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none">- Aide à domicile structurée, service d'aide à la personne actif- Installation de nouveaux praticiens : dentistes, infirmiers	<ul style="list-style-type: none">- Difficulté d'accès aux soins- Manque de professionnalisme des CCAS- Personnes âgées sont excentrées- Absence de politique de santé- Sous dimensionnement des équipements pour personnes âgées	<ul style="list-style-type: none">- Développement de maisons de santé, aide à domicile à amplifier- Médicaliser la résidence Personnes âgées de Bourgheroulde- Un service de transport à la demande à valoriser pour les personnes ayant des problèmes de mobilité- Nécessité d'un accompagnement pour aider ces personnes à la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none">- Accentuation de la désertification médicale- Difficultés de maintien des publics âgés (même sans dépendance sur le territoire) sur l'EPCI de Quillebeuf sur Seine- Standardisation des solutions car les personnes ont des degrés de dépendance différents

Objectifs et enjeux :

- Lutter contre l'isolement et favoriser le lien intergénérationnel ;
- Adapter le logement au cycle de vie ;
- Renforcer la politique de maintien à domicile des personnes âgées ;
- Rattraper le retard sur l'objectif de la loi en faveur des personnes handicapées qui avait pour objectif une accessibilité de « tous à tout » ;
- Mettre en place une offre d'accueil et de services pour personnes âgées à apprécier au regard de la demande ;
- Développer des services de santé (réflexion sur l'intégration du handicap).

⁶ CLIC : Centres locaux d'information et de coordination gérontologique

5. La réalisation du plan stratégique

Les premiers éléments de comparaison

Les thématiques du plan stratégique reprennent les axes suivants (figure 9) :

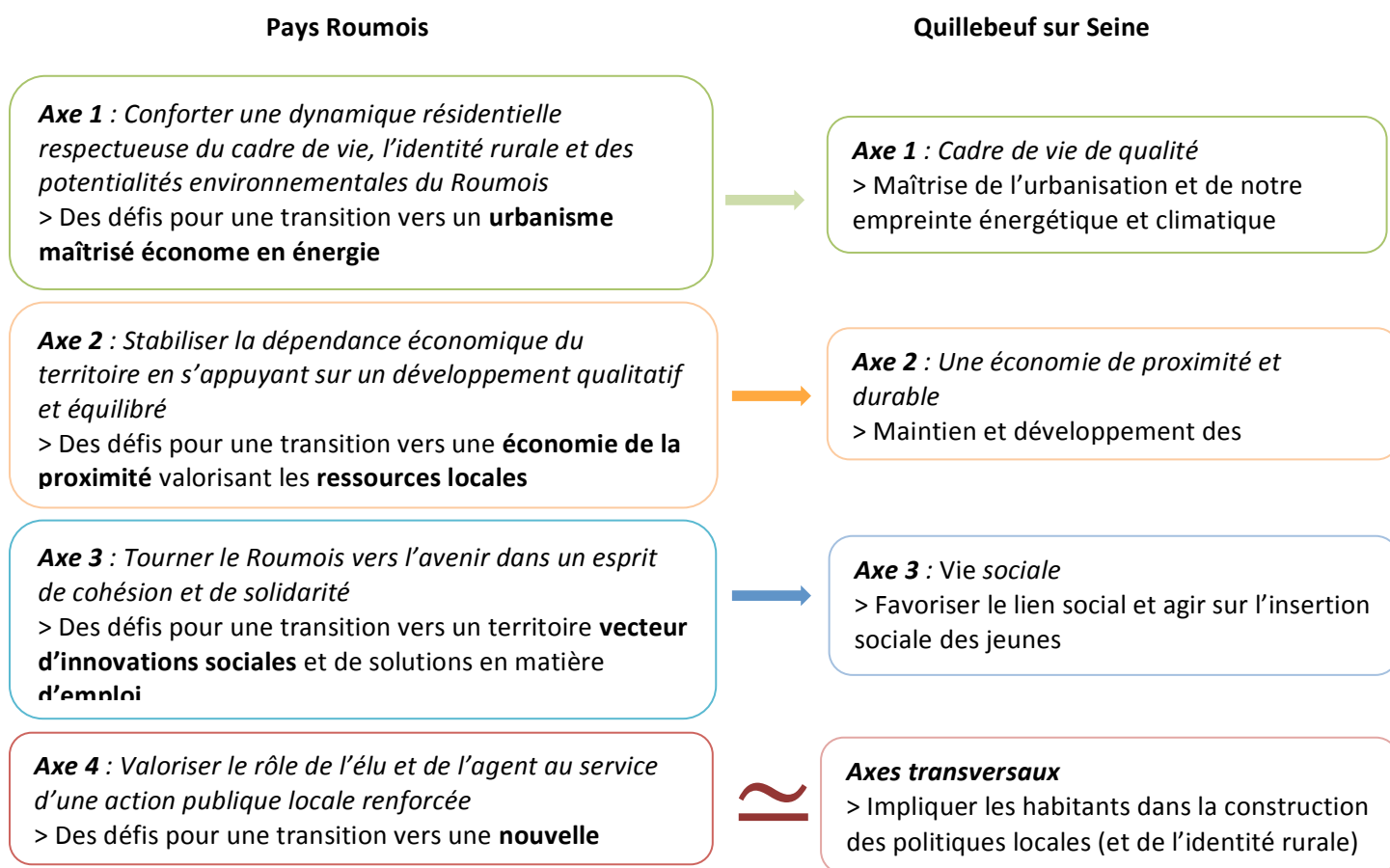


Figure 9 : Axes stratégiques des projets de territoire

Ces axes figurent dans le SCoT et le Contrat de Pays du Roumois, ceux de la CCQS sont issus de leur projet de territoire et suivent les objectifs fixés par le Contrat de Pays Risle Estuaire. Les axes stratégiques sont très similaires pour le Roumois et la CCQS ce qui démontre, globalement, leur souhait d'orienter leur territoire dans la même voie. A la différence du Roumois, la CCQS ne possède pas d'axe 4 mais présente des « axes transversaux » portant sur l'action publique locale, comparables à l'axe 4 du Roumois.

La réalisation du plan stratégique s'est effectuée à travers une comparaison des actions des projets stratégiques des deux territoires. Ces informations recueillies sont contenues dans les deux contrats de Pays et les actions inscrites dans les fiches actions des deux parties.

Dans un premier temps, la stratégie des deux territoires a donc été comparée par le biais des documents socles du projet de territoire : les contrats de Pays. Notons que pour le Contrat du Pays Risle Estuaire, seules les actions s'effectuant sur la CCQS ont été sélectionnées.

Ces actions ont été répertoriées sous la forme d'un tableau et classées par thématiques et par axe. Nous avons choisi de classer les actions en fonction des axes du Pays du Roumois plutôt que ceux de la CCQS car il était plus facile de regrouper les actions correspondantes aux « axes transversaux » de la CCQS dans l'axe 4 du Pays du Roumois.

Afin de comparer chaque action de chaque axe pour les deux territoires, le tableau s'est avéré être le meilleur outil pour comparer et avoir une première vision globale des convergences et divergences entre les deux stratégies de territoire.

La correspondance entre les actions a été faite par un code couleur : vert si les actions correspondaient parfaitement, jaune partiellement et rouge pas du tout.

Notons que parfois, certaines actions peuvent couvrir deux thématiques telles que l'action « Lutter contre le gaspillage » se trouvant dans la thématique « environnement, (Axe 1) » et « économie, (Axe 2) ».

Cette première comparaison permet d'avoir une vision globale, vision qui a été ensuite complétée par les actions énumérées dans les fiches actions (fiches actions rédigée par Auxilia pour la Pays du Roumois et les fiches de Quillebeuf sur Seine). Il s'agit d'affiner ces orientations stratégiques identifiées vers des actions ciblées, s'effectuant ponctuellement sur une plus petite échelle et s'exerçant sur des acteurs identifiés comme des acteurs clés dans les différentes thématiques.

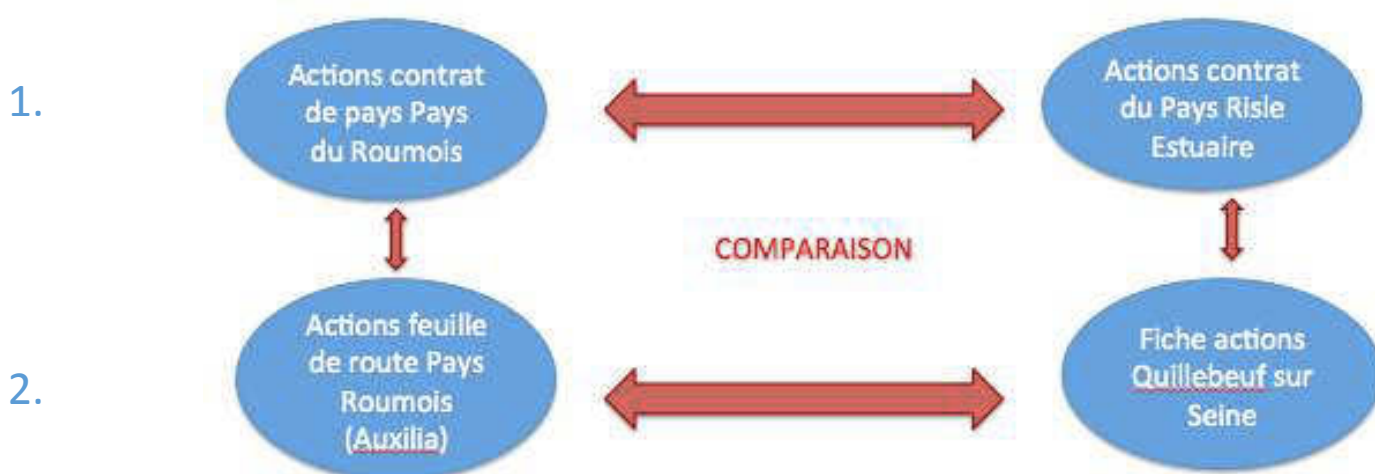


Figure 10 : Méthode de comparaison des deux stratégies

Même si à priori les actions contenues dans les fiches actions doivent suivre par logique les actions des contrats de pays, un travail de vérification de cohérence entre les actions des contrats de Pays et des actions des fiches a également été réalisé.

Lors de la comparaison des actions des deux territoires, nous avons été confrontées à des actions très précises et détaillées (CCQS notamment) face à d'autres au contraire très générales (majoritairement pour le Pays du Roumois). Il a donc été parfois difficile, face à ce niveau de précision d'actions différent, de comparer certaines actions et de connaître celles réellement entreprises sur le territoire. Une action très globale et peu précise pourrait être interprétée comme une préoccupation secondaire pour le territoire contrairement à des actions précises qui signifieraient qu'il y a eu une réelle réflexion sur le sujet.

Le tableau comparatif et son analyse sont situés dans le document « Commande Roumois ».

6. Les chartes dans le processus Agenda 21

a. Réaction de La population : semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (du 30 au 5 juin 2016), le SYDAR a organisé un certain nombre d'évènements tout au long de la semaine afin de partager auprès de la population les grands enjeux de développement durable du territoire ainsi que les actions retenues par le SYDAR dans le cadre du projet de territoire. Cette semaine inscrite dans l'aboutissement de l'Agenda 21, s'est conclue par le village du développement durable qui regroupait sur une journée un certain nombre de stands de partenaires (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie, Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure (SDOMODE), etc.) proposant des activités et alliant sensibilisation et information sur les bonnes pratiques.

Nous avons produit pour cet événement un certain nombre de supports (plan du site, posters, etc) disponibles en annexes. Nous avons réalisé également des animations : un stand maquillage pour enfants, un quizz pour adultes et pour enfants ainsi qu'un mur d'expression permettant d'échanger sur des actions citoyennes contenues dans la charte citoyenne.

Le principe du quizz des enfants était un jeu de piste où les réponses aux questions se trouvaient dans les stands. Les enfants devaient alors parcourir l'ensemble du village de développement durable pour finir le quizz et pouvoir participer au tirage au sort. Le quizz des adultes plus classiques comprenaient des questions de culture générale sur les enjeux environnementaux ainsi que des questions nécessitant aussi un arrêt à certains stands du village.

Le mur d'expression était divisé en deux parties. La première partie consistait à prioriser les actions de la charte citoyenne avec des gommettes. La charte citoyenne regroupe des bonnes pratiques à entreprendre sur les thématiques de l'énergie, des déchets, de l'eau, de la biodiversité et de la sensibilisation. Chaque personne avait en sa possession trois gommettes (d'une couleur correspondant à sa classe d'âge) permettant ainsi de sélectionner trois actions, les plus importantes selon eux, que nous discutons par la suite. Certaines des actions de la charte ont pu être discutées et priorisées. Les actions sélectionnées par la population comme étant les plus prioritaires sont :

- 1) Réduire globalement sa production de déchets en faisant évoluer sa consommation
- 2) Acheter des produits locaux et de saisons
- 3) Sensibiliser et expliquer aux enfants les enjeux du développement durable

La deuxième partie du mur d'expression consistait à énoncer les actions déjà entreprises par le biais de post it et comprenait également une question plus ouverte permettant aux habitants d'indiquer selon eux les priorités pour le Roumois ainsi que proposer des actions que la commune pourrait mettre en place.

Bilan :

Toutes les actions de développement durable proposées se sont révélées être déjà réalisées par la majeure partie des participants. Dès lors, il semble pertinent de proposer sur la charte des actions plus exigeantes en termes de développement durable tout en gardant à l'esprit que les participants présents à cet événement ne constituent seulement qu'un échantillon des citoyens du territoire (échantillon exclusivement supérieur à 30 ans d'après les gommettes) et qui sont, pour la plupart déjà sensibilisés aux questions du développement durable. De plus, la présence des participants à cet événement était assez faible. Ainsi, il convient de conserver des actions plus abordables pour les citoyens moins sensibilisés afin que chaque citoyen (averti ou novice quant à ces enjeux environnementaux) puisse s'approprier cet outil.

Notons que cet événement nous a également permis d'approfondir certaines parties des fiches diagnostics. En effet, le temps d'échange autour du mur d'expression, où des post-its étaient accolés par les citoyens, relevait les atouts, faiblesses du territoire, enjeux ainsi que les actions portées localement.

b. Mode d'emploi actuel

Un vrai travail de cohérence du projet a été réalisé entre les différentes phases de l'agenda 21. En effet, les chartes représentent la quintessence des actions retenues lors d'ateliers et enquêtes effectuées lors des phases 1 et 2 du processus Agenda 21. Sur la base du volontariat, la charte est un document synthétique et abordable, faisant apparaître les diverses catégories d'acteurs (entreprises, agriculteurs, établissements, associations et communes), qui chacune se divise 4 grands types d'actions de la manière suivante :

- D'une part les actions structurantes (elles sont prioritaires, longues à appliquer et vouées à inciter l'application d'autres actions) ;
- De sensibilisation ;
- Les bonnes pratiques ;
- Les actions supports (favorisent la communication ou l'implication d'un plus grand nombre).

L'objectif pour le lecteur est de sélectionner les actions auxquelles il est et serait prêt à s'engager librement, en cochant la ou les cases correspondantes. Cet outil s'adresse à la société civile. Pour qu'un projet agenda 21 fonctionne réellement, la démarche ne doit pas s'arrêter aux plans d'actions de l'intercommunalité mais doit s'étendre aussi à l'échelle de la société civile pour que les acteurs du territoire (agriculteurs, citoyens, établissements, etc.) agissent également dans ce processus. La concertation de tous les acteurs est ainsi primordiale.

Ces rubriques relèvent alors des degrés d'engagement variables. Il est possible de cocher l'action dans le cas d'un futur engagement ou d'une action déjà réalisée. Pour une meilleure compréhension de l'outil, en voici un exemple, il s'agit d'un extrait de la charte des associations, rubrique « des actions de sensibilisation et de promotion » (cf. ci-dessous : figure 10). L'ensemble des chartes sont disponibles dans le document intitulé « commande du Roumois ».

Pour rappel : les actions figurant dans ces chartes résultent directement de la 1ère série d'ateliers de novembre dernier. La pré-sélection des actions que nous avons par la suite formalisées sous forme de chartes, a été réalisée par Auxilia.



Nos engagements

Des actions de sensibilisation et de promotion

Destinées à informer et à mobiliser les acteurs locaux (par exemple lancer une campagne de sensibilisation interne aux économies d'énergie)

		<i>Case à cocher :</i>	
		<i>Nous sommes déjà engagés</i>	<i>Nous nous engageons</i>
Eau, biodiversité et paysages	Favoriser un entretien durable de ses espaces verts (zéro phyto, fauchage tardif, plantation de haies bocagères)	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
Sensibilisation à l'environnement	Engager l'établissement dans des actions de développement durable et de sensibilisation des élèves à l'environnement et communiquer sur ces actions	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
	Développer un potager et impliquer les enfants	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
Mobilité et usages numériques	Favoriser l'utilisation du vélo en créant des aménagements (appuis vélos)	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
	Améliorer la sécurité routière aux abords de l'école : rappeler aux parents le respect des règles de sécurité, de conduite et de stationnement aux abords	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
	Favoriser la pratique du covoiturage entre parents d'élève	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
Accès à la culture et aux services	Prendre en compte le handicap dans l'accès à l'établissement, dans les usages	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>
Déchets	Réduire les déchets d'emballage : boîtes à goûter, optimisation du conditionnement des pique-niques, barquettes multi-portions, format familial, serviette en tissu pour le déjeuner	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>	<input type="checkbox"/> <i>Fiche X</i>

Figure 12 : Extrait de la charte "associations"

c. Présentation des chartes d'engagement lors d'un atelier

Le format présenté ci-dessus est provisoire. Afin de tester ce nouvel outil, nous avons pu organiser un dernier atelier (le 29 juin 2016). A la suite d'une visite de l'entreprise de Mr. Lanos à Bourg-Achard, le format actuel a été présenté devant le conseil de développement durable (C3D), des citoyens, M. Lanos ainsi qu'à notre tutrice Mme Sabine Guitel. La présentation orale s'est déroulée en deux temps. La première partie récapitulait la démarche Agenda 21 entreprise depuis le départ.

Le thème de l'atelier étant le développement économique, seules les actions liées à ce thème ont été présentées.

A la suite de cette présentation, une séance de travail a été organisée autour de la forme, de la diffusion et du suivi des chartes.

Celle-ci n'avait pas pour objectif de détailler le fond, mais surtout d'analyser la forme. Le débat ayant mobilisé la majorité de l'assemblée, une discussion générale s'est engagée et tous les acteurs présents ont abordé le sujet de concert.

d. Compte rendu de l'atelier et regard critique sur le format des chartes

L'ensemble des participants à la réunion étaient du même avis concernant le format actuel des chartes : considéré comme inapproprié. En effet, la charte n'a pas été ressentie comme une incitation à l'engagement, mais plutôt comme un questionnaire restrictif et peu participatif (oui/non).

Un problème de suivi a pu également être mis en avant. En effet, comment parvenir à mesurer le taux d'implication afin de pouvoir régulièrement faire le point sur les actions accomplies. Comment inciter les gens à s'engager toujours plus de leur propre initiative. D'autres questionnements ont pu être émis : faut-il un ambassadeur des chartes qui pourrait jouer ce rôle ? Cette proposition n'a pas rencontré d'avis favorable à ce jour auprès du C3D qui n'est pas prêt à plébisciter cette forme d'outil de l'Agenda 21.

Egalement, il a été relevé que le côté participatif « je m'engage » n'était pas visible. Le format actuel n'est pas optimal, des questions se sont également posées concernant la présentation de ces chartes à la société civile, comment les sensibiliser à cette démarche ? Comment améliorer l'accompagnement personnel de la mise en œuvre des actions et comment porter les chartes vers un engagement collectif ? Comment identifier les actions que nous réalisons au quotidien ? Comment inciter les acteurs à continuer et comment peuvent-ils prendre conscience du degré de leur engagement. La prise en compte de chaque engagement contribuerait à donner l'exemple à d'autres pour aller d'une action individuelle vers une action collective, ce qui permettrait une prise de conscience collective, plus rapide sur les questions concernant le développement durable.

e. Propositions

La durée du stage ne nous a pas permis d'approfondir ce débat. Cependant, nous avons pu aborder succinctement la question et dégager quelques propositions:

- Avant le lancement d'un outil tel que les chartes, il serait avisé de réaliser une sensibilisation des multiples acteurs qui aborderait les multiples thématiques de l'agenda 21. Il serait envisageable d'initier des « cafés de développement durable », des réunions d'entreprises dont le thème porterait sur des actions déjà portées en matière de développement durable, etc.
- Le lancement des chartes pourrait se faire en plusieurs phases. En effet, il est possible de lancer une première vague d'actions sur un thème précis afin d'observer la réaction des acteurs face à cet outil.
- Mettre en place un réseau d'acteurs du développement durable permettrait la mobilisation de nouveaux acteurs et l'accompagnement de ces derniers par d'anciens engagés (système de parrainage, etc.).
- Rythme d'évaluation entre 2 et 5 ans? Une fréquence d'évaluation régulière permettrait de voir l'avancement des actions.
- Nuancer le degré d'engagement selon les moyens de chaque acteur : de la volonté de faire jusqu'à la concrétisation (cf. figure 11):

Exemple d'action : charte association	Etape 0 : Volonté mais problèmes rencontrés	Etape 1 : action débutée	Etape 2 : action en cours	Etape 3 : action totalement accomplie
Maitriser les consommations en eau au quotidien				

Figure 13 : Proposition de différents degrés d'engagement

Regard critique

Les missions attribuées

a. L'imbrication des documents et des démarches

La démarche Agenda 21 a débuté début 2014, l'annonce de la fusion en 2015. Nous nous étions alors demandées, pourquoi l'intégration de la CCQS dans la démarche agenda 21 n'avait débutée qu'en 3^e phase, et non dès l'annonce de la fusion, soit en 2^e phase. Lors des ateliers d'avril, malgré l'invitation de certains membres de la CCQS, leur engouement face à la fusion et la collaboration n'était pas de mise. Ce manque de participation ne leur permet pas de défendre leurs idées et projets. La CCQS ne se sentait pas impliquée dans ce nouveau projet qui intervient suite à la fusion avec le Pays du Roumois. En effet, la démarche agenda 21 ayant été lancée par ce dernier, l'intercommunalité n'a pas le sentiment d'avoir un rôle important dans la finalisation de la démarche.

Ainsi, l'Agenda 21 n'est pas une démarche entièrement intégrée par la totalité du futur territoire. Pourtant, ce projet n'est pas totalement différent des démarches entreprises par la CCQS qui valorise l'environnement (ex : labellisation RAMSAR du Marais Vernier).

b. Les supports produits

La réalisation des fiches diagnostics doit permettre de connaître les éléments clés du futur territoire Roumois-Quillebeuf. A l'issue d'une présentation orale destinée aux acteurs que nous avons pu rencontrer tout au long du stage, ces derniers nous ont fait part de leur intérêt pour notre travail et expliqué que ce dernier pourrait constituer un socle sur lequel les acteurs du territoire pourront s'appuyer par la suite. Les fiches diagnostic représentent une base de travail qui peut être régulièrement mise à jour.

La réalisation des cartes enjeux fut difficile. En effet, l'acquisition des données permettant leur concrétisation fut fastidieuse (données non actuelles, problème de communication avec certaines institutions, etc.). La durée de réalisation d'une carte étant longue il nous a fallu anticiper les besoins en données ne sachant pas précisément quel message nous allions transmettre en termes d'enjeux. Le choix d'un titre clé et représentatif du territoire ou encore des données à transcrire sur la carte sont autant d'éléments auxquels il faut réfléchir pour porter et transmettre un message, compréhensible par tous.

Le tableau comparatif des stratégies du Pays du Roumois et de celle de Quillebeuf sur Seine, a permis quant à lui, de dégager les points forts et ceux à améliorer sur lesquels le futur territoire devra travailler. Toutefois, des inquiétudes surviennent au sujet de l'appropriation de ce travail par les élus : parviendra-t-il à engager une vision commune du territoire ? L'harmonisation des compétences, actions et projets sera-t-elle recherchée dès le début de la fusion, en janvier 2017 ? Combien de temps cela prendra-t-il ? Une présentation de la fusion ayant abouti à la Communauté d'agglomération Caux-Vallée de Seine nous a permis de mesurer l'ampleur du travail, des relations humaines, et du temps fourni : 3 ans en ce qui concerne cette fusion alors que celle-ci était souhaitée. Qu'en sera-t-il pour le territoire Roumois-Quillebeuf ?

Des inquiétudes surviennent également quant à l'appropriation des chartes. Si le format actuel de la charte ne convient pas aux membres du C3D (principalement), il est alors nécessaire de remettre en question son format avant même de discuter de son contenu. C'est pourtant un document maître qui sera présenté à la société civile et dont l'appropriation par ces derniers est essentielle. Ce document se doit d'être accessible, ludique, dynamique pour répondre facilement à tous les acteurs, petits et grands, novices ou avertis en matière de DD.

c. Le déroulé de La SEDD

D'un point de vue personnel et professionnel, la préparation et l'organisation de la SEDD fut vécue comme très enrichissante. D'autant plus que nous avons participé à la répartition spatiale de l'événement, de certaines activités (enquêtes auprès des habitants et citoyens), réalisé des affiches publicitaires pour la journée DD et ce, à l'échelle du Pays du Roumois... Nous avons pris plaisir à consacrer du temps pour cet événement, nous permettant ainsi d'être sur le terrain, au plus proche de la population.

L'objectif nous a semblé rempli, par les échanges entretenus avec les habitants du Pays du Roumois (notamment au travers d'une boîte à questions), nous avons pu voir la sensibilisation et la prise en compte de gestes durables par les citoyens. La journée DD, a également permis d'échanger les savoir-faire entre partenaires et citoyens. Cependant, ce fort moment d'échanges et de convivialité, reflètent-ils de solides liens entre les partenaires, entre les partenaires et la population ? Les acteurs nous ont semblé sincères, et fiers de participer à cet événement dans la mesure où tous cautionnent le DD. Cet engagement est-il représentatif de tous les citoyens du territoire ? Ainsi, était-il intéressant d'étendre ce genre d'événement au futur territoire. Seul point regrettable : l'ensemble de la CCQS n'a pas été conviée. Le Pays du Roumois a ainsi pu organiser un dernier événement au sein de son territoire, au plus proche de ses citoyens. D'ailleurs, qu'en est-il de l'application des actions des citoyens sur le long terme ? Les chartes et événements tels que la SEDD permettront d'évaluer cela ?

d. Les entretiens: de La recherche d'informations à La diplomatie

Lors de la réalisation de nos fiches diagnostics nous avons pu nous entretenir avec des professionnels, techniciens sur des thèmes spécifiques (eau, agriculture, énergie...). Une liste d'interlocuteurs avait été préétablie par notre commanditaire, nous permettant d'avoir les coordonnées des personnes à rencontrer. Faute de temps nous n'avons pu tous les rencontrer. Cependant, la richesse de tous nos échanges même minimes, a contribué fortement à l'avancement de notre travail.

En effet, la prise en compte de la fusion restant très contrastée à ce jour, les entretiens avec les DGS nous ont permis de réaliser la situation conflictuelle actuelle. Certains nous ont fait part de leur démotivation. De plus, la CCQS reste très frileuse à ce sujet. En effet, les refus de la part de la CCQS pour nous rencontrer témoignent d'un comportement méfiant envers le SYDAR. De plus, l'engouement pour cette fusion n'a pas été favorisé lors des ateliers la CCQS ayant été peu représentée les membres présents (majoritairement CCRN, CCBI, CCAC) peuvent mieux défendre leurs intérêts. Ce phénomène accentue le sentiment d'exclusion de la CCQS dans ce projet de territoire.

Encore un trop grand nombre d'acteurs du territoire ont du mal à prendre conscience de la nécessité de cette collaboration, de ces échanges dans le but de faire progresser le territoire sur les 3 thématiques du développement durable (économie, environnement, social). D'autres acteurs, en majorité des professionnels, restent très positifs à ce sujet et semblent réellement motivés. Ils présentent une volonté de faire évoluer les démarches, et prônent la coopération. La démarche LEADER prouve que le travail collectif est possible, il faudrait alors profiter de ce programme pour travailler ensemble. Une fois le contexte politique apaisé, une marche collective vers la collaboration des acteurs politiques sera possible, engendrant une collaboration totale des protagonistes à travers le territoire permettant ainsi une mise en place de projets plus poussés.

Finalement, nous avons pu développer et exercer nos qualités relationnelles dans ce contexte difficile. Malgré les difficultés engendrées, ce contexte particulier de fusion est d'actualité. Il nous a permis d'être au cœur des problématiques actuelles auxquelles sont confrontés de nombreux territoires aujourd'hui.

La prise en main de la commande

Dès la première journée de stage, nous avons participé à la série d'ateliers permettant la réalisation de la feuille de route intercommunale. Autour de plusieurs thématiques et en concertation avec des élus et membres du C3D, nous avons pu voir comment se déroulait un atelier de concertation. La prise en main de la commande a dû s'effectuer rapidement, beaucoup de notions sont arrivées à l'issue de ce premier jour.

Certains retards auraient pu être évités dans notre planning initial si la période de familiarisation des documents d'urbanisme avait été moins longue, et si le contexte politique avait pu nous permettre une acquisition aisée des données. Cependant, ces 3 semaines d'appropriation de documents d'urbanisme, nous ont permis de poser le cadre de notre travail, de planifier les missions demandées de façon optimale. Nous avons pu discerner les avantages et inconvénients du travail de groupe. D'un côté, de nombreux échanges permettent d'enrichir notre production et de l'autre, des avis contrastés peuvent en ralentir la finalisation. Une synergie de groupe est donc nécessaire, il convient de prendre en compte l'avis de chacun et d'opter vers une démarche de consensus.

Finalement, nous avons pu voir que l'organisation au sein d'une équipe est indispensable pour mener à bien un projet dans le temps imparti. En termes de méthodologie, l'organisation de notre emploi du temps s'est articulée autour des rencontres avec les acteurs et du travail avec les partenaires sur le terrain.

Cette première expérience s'est avérée enrichissante et professionnalisante. Nous avons pu mesurer la difficulté de devoir gérer plusieurs aspects de projets (diagnostic, stratégie, cartes, etc.) et plusieurs thématiques en même temps sur une courte période. Nous avons pris conscience de l'importance du volet relationnel d'un projet. En effet, même si un projet est pertinent sa réalisation peut être stoppée par les élus et autres acteurs du territoire si le contexte politique et relationnel n'est pas favorable. A l'avenir, il serait intéressant de suivre l'aboutissement de la démarche, d'observer l'impact de notre travail sur le long terme en particulier en ce qui concerne les politiques publiques...

Effectivement, nous restons curieuses quant à l'évolution de la démarche agenda 21 face à la fusion du Pays du Roumois et de la CCQS.

Bibliographie

- ARS (Agences Régionales de Santé) 2016, <http://www.ars.normandie.sante.fr/C-rtoSante-Normandie.191678.0.html>
- AURBSE (Agence d'urbanisme Rouen) 2016, <http://www.aurbse.org/article/mise-en-ligne-du-mode-d-usage-de-l-espace-mue>
- CAF (Casse allocation française) 2016, <http://data.caf.fr/group>
- Carmen 2016, <http://carmen.naturefrance.fr/>
- DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement) Normandie 2016, <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-cartes-interactives-r286.html>
- Eureka27 CCI Eure 2016, <http://www.eureka27.fr/index.php?cmd=SEARCH&partenaire=0&cible=1&cx=489714.04&cy=2485654.58&XMIN=489073&YMIN=2484937&XMAX=491386&YMAX=2486392&scale=13247>
- GEOFLA Départements 2016, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/geofla-departements-30383060/>
- IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) 2016, <http://professionnels.ign.fr/scan25>
- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) 2016, <https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique>
- INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) 2016, <http://www.insee.fr/fr/themes/>
- L'Observatoire des territoires 2016, <http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#l=fr;v=map1>
- SANDRE (service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau) 2016, <http://www.sandre.eaufrance.fr/>
- SIGES (Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Seine-Normandie) 2016, <http://sigessn.brgm.fr/>

Annexes

Liste et répartition des 31 fiches « diagnostics » :

N°	Thèmes de la fiche diagnostic	Rubrique	Nom du/des rédacteurs responsable de la fiche au sein du groupe	Nom de la personne en charge de la relecture/compléments
1	Localisation-territoire-recontextualisation spatiale	Général	claire/julia	charlotte/yasmina
2	Population-évolution	Général	claire/julia	charlotte/yasmina
3	Voirie et infrastructures-THD- Usages numériques	Général	charlotte/yasmina	claire/julia
4	Economie (générale), secteurs d'activités et filières	Général	charlotte/yasmina	claire/julia
5	Paysages et enjeux liés au foncier naturel et agricole	Général	claire / julia	charlotte/yasmina
6	Urbanisme/habitat	Général	claire/julia	charlotte/yasmina
7	Equipements publics intercommunaux/patrimoine des EPCI	Général/EPCI	charlotte/yasmina	claire/julia
8	Eco-responsabilité et bonnes pratiques Durable des communes et EPCI	Général/EPCI	charlotte/yasmina	claire/julia
9	Communication institutionnelle, politique événementielle et culturelle des EPCI	Général/EPCI	charlotte/yasmina	claire/julia
10	Ressource en Eau/Cycle de l'Eau	Environnement	claire/julia	charlotte/yasmina
11	Qualité de l'Eau/Assainissement	Environnement	claire/julia	charlotte/yasmina
12	Biodiversité/milieus naturels	Environnement	claire/julia	charlotte/yasmina
13	Energie/énergies renouvelables	Environnement	claire/julia	charlotte/yasmina
14	Déchets	Environnement	claire/julia	charlotte/yasmina
15	Enfance Jeunesse Adolescence	Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
16	Senior-santé-handicap	Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
17	Education et formation, Education à l'environnement et à la citoyenneté	Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
18	Culture	Services à la population	charlotte/yasmina	claire/julia
19	Sports	Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina

20	Accessibilité des services aux publics	Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
21	Déplacements, Transports, Mobilités durables	Services à la population	charlotte/yasmina	claire/julia
22	Transports scolaires	Services à la population	charlotte/yasmina	claire/julia
23	Insertion sociale et professionnelle/accompagnement vers l'emploi	Economie/Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
24	L'action sociale et l'économie solidaire	Economie/Services à la population	claire/julia	charlotte/yasmina
25	Tourisme	Economie	charlotte/yasmina	claire/julia
26	Circuit de randonnée	Economie	charlotte/yasmina	claire/julia
27	Commerce, artisanat, savoir-faire	Economie	charlotte/yasmina	claire/julia
28	Zones d'activités/fonciers et immobiliers d'entreprises	Economie	charlotte/yasmina	claire/julia
29	Besoins et accompagnement des entreprises	Economie	charlotte/yasmina	claire/julia
30	Agriculture et enjeux liés aux pratiques agricoles	Economie/env	charlotte/yasmina	claire/julia
31	Filières courtes et productions locales	Economie/env	charlotte/yasmina	claire/julia

Figure 14 : Liste et répartition des fiches "diagnostics"

Le 8 juillet 2016 : Présentation orale (retour de notre travail sur les fiches « diagnostics ») devant les acteurs que nous avons rencontrés :

Nous avons débuté cette présentation orale en précisant le cadre de notre travail, c'est-à-dire son contexte territorial et politique ainsi que les objectifs de notre mission au sein du SYDAR. Nous voulions présenter de manière synthétique les éléments principaux caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf pour chacune des 31 thématiques. Voici ci-dessous 3 exemples de thématiques que nous avons présentées :

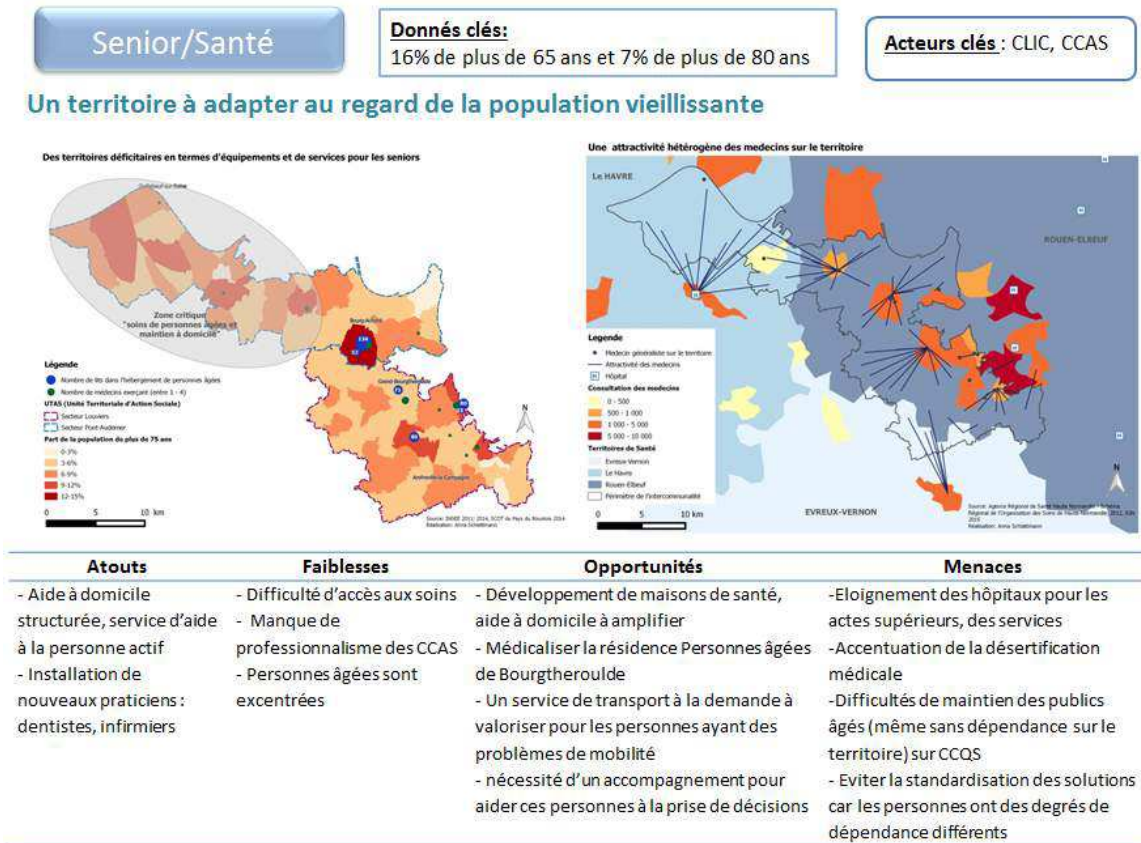


Figure 15 : éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « senior/santé »

Une offre en transport en commun réduite et inégale

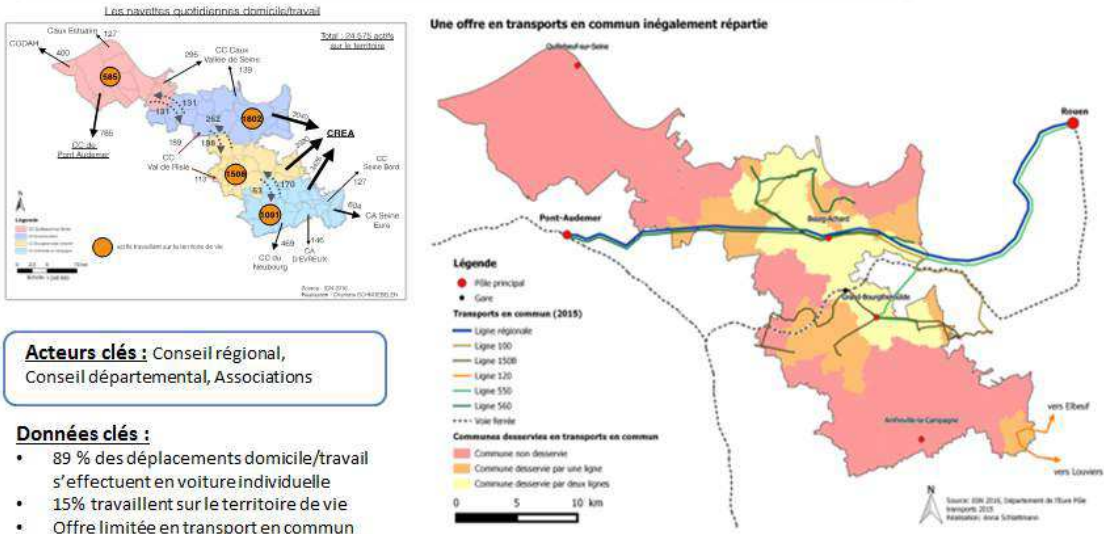


Figure 16: éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « transport »

Economie générale

Une économie à dominante présentielle

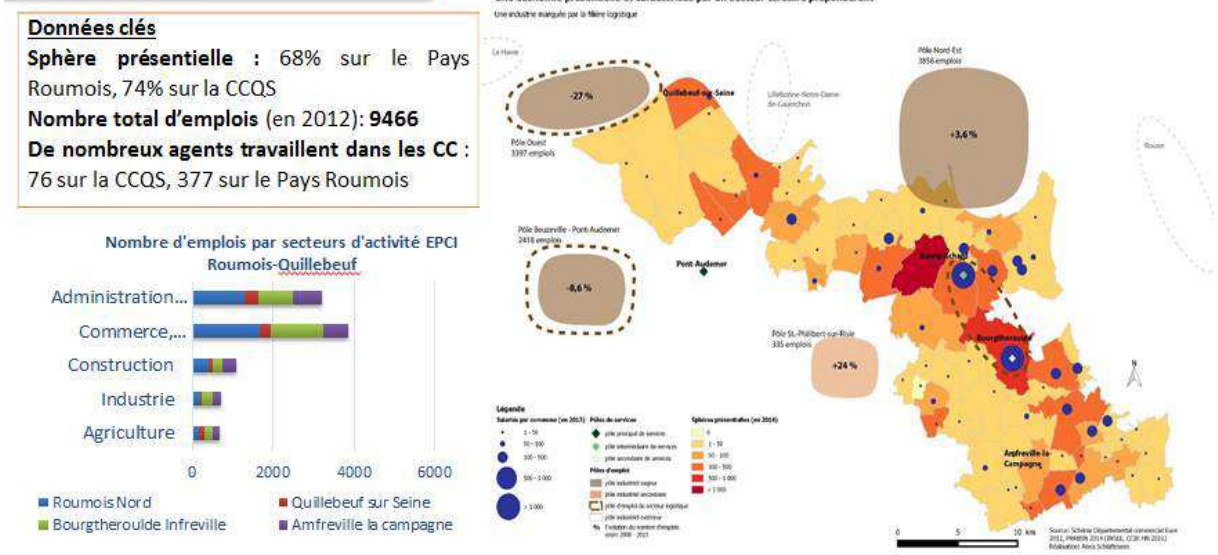


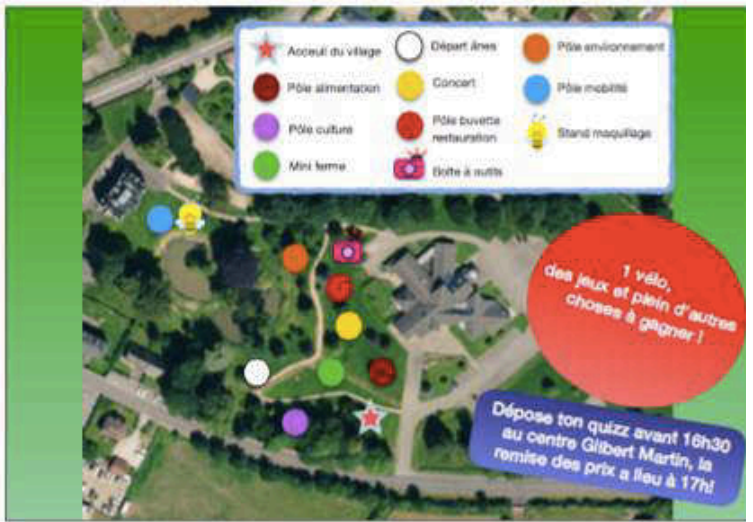
Figure 17: éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « économie »

Nom : _____ Age : _____ Commune : _____
Prénom : _____ Tel : _____

PARCOURS DES SAVOIRS

- Compte les animaux de la ferme et marque le nombre dans la case :
- A quoi sert la couche d'ozone ?
 - A nous faire bronzer
 - A nous protéger des météorites
 - A nous protéger des rayons du soleil
- Retrouve les courgettes et entoure-les
 
- D'où proviennent les pommes de terre qui ont été utilisées pour faire les frites de la buvette? Ecris la réponse dans l'encadré :
- Rends-toi au pôle environnement et réponds à la question suivante : Quelle quantité d'eau potable consomme une famille par jour?
 - 80 L par jour
 - 120 L par jour
 - 150 L par jour
- En combien d'années un chewing gum se décompose-t-il ?
 - 5 ans
 - 2 ans
- Rends-toi au stand maquillage et pose ton empreinte digitale :

Remise des prix à 17h au centre Gilbert Martin



* Accueil du village ○ Départ ânes ● Pôle environnement
 ● Pôle alimentation ● Concert ● Pôle mobilité
 ● Pôle culture ● Pôle buvette restauration ● Stand maquillage
 ● Mini ferme ● Boîte à outils

1 vélo, des jeux et plein d'autres choses à gagner !

Dépose ton quizz avant 16h30 au centre Gilbert Martin, la remise des prix a lieu à 17h!

Nom : _____ Age : _____ Commune : _____
Prénom : _____ Tel : _____

QUIZZ DEVELOPPEMENT DURABLE

- Pour bien dormir, la température idéale d'une chambre est de :
 - 14°C
 - 16°C
 - 22°C
- Quelle est la saison de l'asperge?
- Sur 100% de consommation d'eau potable, combien de pourcentage est consacré à la boisson?
 - 1 %
 - 27 %
 - 60 %
- Laquelle de ces activités émet le plus de gaz à effet de serre en France ?
 - Le chauffage des logements
 - Le transport
- Sur quelles bases est fondé le commerce équitable ?
 - DIALOGUE, respect et écologie
 - DIALOGUE, transparence et rentabilité
 - DIALOGUE, transparence, équité et respect
- En combien de temps un sac en plastique se décompose-t-il?
 - 1 an
 - 250 ans
 - 450 ans
 - 1000 ans
- Qu'est-ce qui consomme le plus d'énergie dans la maison?
 - Le chauffage
 - L'éclairage
 - Les électroménagers

Remise des prix à 17h au centre Gilbert Martin

De nombreux lots à gagner !

1 vélo adulte, 1 chaise potager avec serre, des bornes solaires, des récupérateurs d'eau, des paniers garnis avec des produits locaux et bien d'autres choses encore !

Remise des quizz à 16h30 à l'accueil
Remise des prix à 17h au centre Gilbert Martin

Figure 18: Recto et verso des quizz pour adultes et enfants



Dimanche 5 Juin 2016

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

Programme de la journée

Et si on passait au durable !



Un quizz adulte et un quizz enfant avec de **nombreux lots à gagner**
Questionnaires disponibles au stand accueil, **remise des prix à 17h**

14h et 17h
Déambulations clownesques
« Le Grand Jeu du Quiz »
autour du gaspillage alimentaire

15h
Spectacle participatif « Chaud devant » pour les enfants autour du réchauffement climatique (dans le centre Gilbert Martin, dans la limite des places disponibles)

10h à 18h

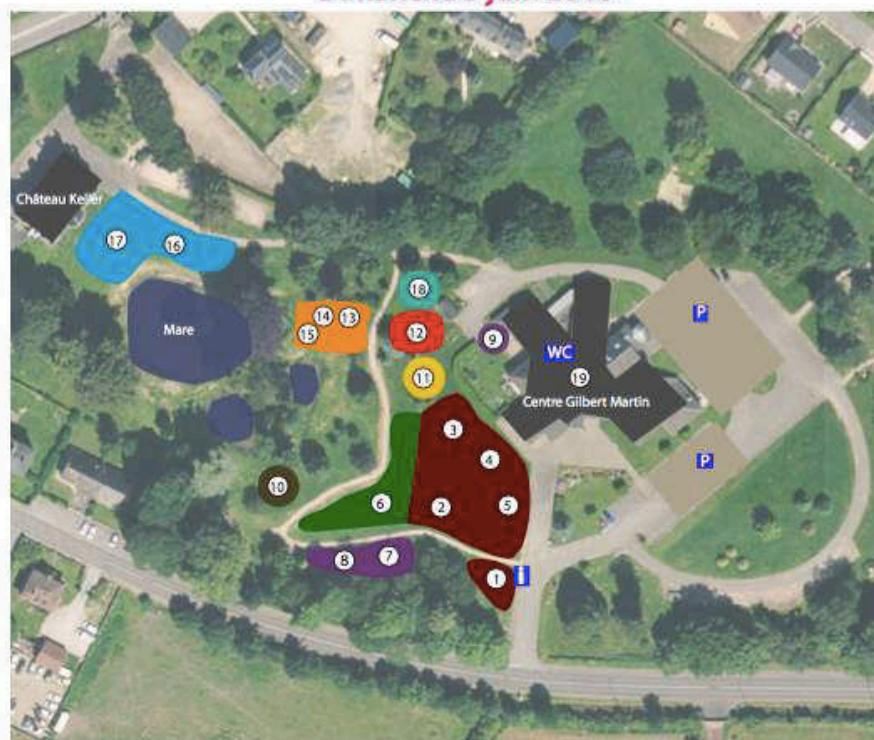
- Ateliers et animations de sensibilisation au Développement Durable
- Promenades en ânes bâtés et mini ferme
- Expositions des travaux des collégiens et des centres de loisirs autour du développement durable
- Atelier réparation cyclo, prévention routière et parcours maniabilité pour enfants
- Stands de producteurs locaux et atelier cuisine
- Musique Folk
- Boîte à question/interview

16h30
Café philo « Vous avez dit Développement Durable ? »
(dans le centre Gilbert Martin)

17h30
Projection du film « La Terre en morceaux » d'Ariane Doublet
18h15
Débat avec les Défis Ruraux et l'association Terres de Lien

Figure 19 : Programme de la journée du village DD

Plan du Village du Développement Durable Dimanche 5 juin 2016



Exposants et animations sur site

1 Accueil - information

Pôle Agriculture & Alimentation:

- 1 Pays du Roumois „Le Roumois demain“ et dégustation de produits locaux
- 2 Michel Lajoie, Apiculteur
- 3 Atelier cuisine durable par Slow Food
- 4 Ferme biologique maraichère des Rufaux et Rhubarbe du Roumois
- 5 Nicolas Pinei, Cidre et viande bovine

6 Mini Ferme - Ferme du Mathou

Pôle Culture, Patrimoine & Solidarités:

- 7 Chaumière aux Orties, Artisans du monde et Alternatiba
- 8 Maison de la terre et Voie des 9 muses
- 9 Secours Populaire

10 Randonnées avec des ânes bâtés - Aux Coul' Eure du cheval

11 Concert folk - Horizons guitares

12 Duvette/restauration

- Association des parents d'élèves Bourtherouille

Pôle Environnement:

- 13 Cardère et Maison de l'eau de Thuit Signal
- 14 Habitat et Développement, ALEC 27
- 15 SDOMODE et SERPN

Pôle Mobilité

- 16 Parcours vélo, Stand maquillage
- 17 Ateliers prévention et réparation - Cycloclub du Roumois

18 Boîte à questions

- Venez vous exprimer!

Centre Gilbert Martin

- 19 Spectacle et expositions

Figure 20 : Plan du village du développement durable

Table des figures

Figure 1 : Organigramme du SYDAR	8
Figure 2 : Le Pays du Roumois et ses voisins	10
Figure 3 : Cohérence des démarches	11
Figure 4 : Notre intervention dans le processus agenda 21	14
Figure 5 : Documents produits par le bureau d'études et que nous avons utilisés	15
Figure 6 : Intégration de la CCQS dans les démarches engagées du SYDAR	16
Figure 7 : Elaboration itérative des fiches diagnostics	19
Figure 8: fiche diagnostic type.....	20
Figure 9 : Axes stratégiques des projets de territoire	24
Figure 10 : Méthode de comparaison des deux stratégies.....	26
Figure 11 : Temps d'échange autour du mur d'expression.....	28
Figure 12 : Extrait de la charte "associations"	30
Figure 13: Proposition de différents degrés d'engagements.....	32
Figure 14 : Listes et répartition des fiches "diagnostic"	38
Figure 15 : éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « senior/santé ».....	39
Figure 16: éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « transport ».....	40
Figure 17: éléments caractéristiques du territoire Roumois-Quillebeuf concernant la thématique « économie ».....	40
Figure 18: Recto et verso des quizz pour adultes et enfants.....	41
Figure 19 : Programme de la journée du village DD.....	42
Figure 20 : Plan du village du développement durable	43